

Rapport LEC 2023

Revue sur l'année d'exercice 2022

INTRODUCTION

ABN AMRO Investment Solutions (AAIS), en sa qualité de société de gestion financière française est soumise à l'article 29 de la Loi sur l'Énergie et le Climat (LEC) entrée en vigueur le 8 novembre 2019. Son décret d'application n°2021-663 publié le 27 mai 2021, dans le prolongement de l'article 173 (publié le 29 décembre 2015), demande aux sociétés financières de rendre compte sur les risques liés au changement climatique et à la biodiversité dans leurs politiques de gestion des risques de durabilité. L'objectif du législateur français est de faire écho à l'Accord de Paris sur le Climat et d'engager la France dans la transition vers une économie neutre en carbone d'ici 2050.

Dans le cadre du plan d'action européen pour la finance durable et de son objectif de canaliser les investissements privés pour la transition vers une économie neutre sur le plan climatique, l'Union Européenne a adopté en septembre 2019 son Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ce règlement est composé de 20 articles introduisant diverses exigences liées à la transparence pour les acteurs des marchés financiers et les conseillers financiers au niveau des entités, des services et des produits. Il vise à fournir, de manière standardisée, plus de transparence sur la durabilité au sein des marchés financiers, afin de prévenir «l'écoblanchiment» et d'assurer la comparabilité. Le SFDR

est entré en vigueur en mars 2021 et la première exigence majeure était de classer les produits d'investissement en 3 catégories en instaurant des cadres ESG communs : les fonds « article 9 » qui poursuivent un ou des objectifs durables, les fonds « article 8 » qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales et les fonds « article 6 » qui présentent un engagement faible ou nul sur les questions ESG.

Ce rapport décrit l'ensemble des moyens mis en œuvre par ABN AMRO Investments Solutions, en tant que société de gestion responsable, pour contribuer à l'accélération de la transition écologique et sociale, à la lumière de l'Accord de Paris sur le climat, de la LEC-article 29 et du SFDR.

Comme préconisé par le décret d'application, le lecteur trouvera aussi les indicateurs de durabilité pertinents pour les fonds dont elle assure la gestion et dont les encours sont supérieurs à 500 millions € ; soit, à fin décembre 2022, les fonds suivants :

- ▶ AAF Parnassus US ESG Equities
- ▶ AAF Blackrock Euro Government ESG Bonds
- ▶ AAF Aristotle US Equities
- ▶ AAF Candriam ESG Treasury
- ▶ AAF FoM Flexible Bonds
- ▶ AAF ESG Profile 4 - Moderately Aggressive
- ▶ AAF Candriam Emerging Markets ESG Bonds
- ▶ AAF Edentree European Sustainable Equities
- ▶ AAF ESG Profile 3 - Moderately Offensive
- ▶ AAF BlueBay Euro Aggregate ESG Bonds
- ▶ AAF Candriam Global ESG High Yield Bonds

Sommaire :

 01	Informations relatives à la démarche générale de l'entité	P. 4
 02	Informations relatives aux moyens internes déployés par l'entité	P. 19
 03	Informations relatives à la démarche de prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de l'entité	P. 34
 04	Informations sur la stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou vis-à-vis des sociétés de gestion ainsi que sur sa mise en œuvre	P. 40
 05	Informations relatives à la Taxonomie européenne et aux combustibles fossiles	P. 46
 06	Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris	P. 52
 07	Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité	P. 57
 08	Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques	P. 62
 09	Démarches d'amélioration et mesures correctives	P. 81

01

L'approche globale d'ABN AMRO Investment Solutions en matière de durabilité

1. NOTRE SOCIÉTÉ
2. OBJECTIF ET STRATÉGIE D'ABN AMRO BANK N.V.
3. NOS VALEURS
4. NOTRE APPROCHE DES INVESTISSEMENTS ESG
ET DURABLES
5. COMMUNICATION ET RAPPORT CLIENT

1. NOTRE SOCIÉTÉ

Pionnier de la multigestion en Europe depuis plus de 25 ans, ABN AMRO Investment Solutions (AAIS) est la société de gestion d'actifs du groupe ABN AMRO Bank N.V. Forte d'un engagement ESG inscrit au cœur de son modèle depuis sa création en 1998, ABN AMRO Investment Solutions met à la disposition de ses clients, internes et externes au groupe, toute l'expertise de ses 88 collaborateurs¹ animés autour d'un objectif commun : proposer les approches d'investissement les plus innovantes et adaptées tant aux enjeux des clients qu'aux défis contemporains en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Dirigée par François-Xavier Gennetais, la société dispose d'une équipe aux profils variés et multiculturels, répartie entre Paris, Amsterdam et Francfort.

À fin décembre 2022, elle gérait 18,5 milliards d'euros d'actifs dont 14,7 milliards d'actifs ESG/durables² ; ainsi 79% de ses encours font l'objet d'une prise en compte systématique de certains critères ESG lors du processus d'investissement.



2. OBJECTIF ET STRATÉGIE D'ABN AMRO BANK N.V.

ABN AMRO Bank N.V. (ABN AMRO) est l'une des principales banques néerlandaises. ABN AMRO Bank N.V. fournit des services bancaires à des clients particuliers et privés ainsi qu'à des entreprises, et emploie plus de 20 000 personnes. Elle s'adresse aux clients présents aux Pays-Bas et dans le nord-ouest de l'Europe. Elle fournit une gamme de produits et de services comprenant les prêts, les hypothèques, les paiements, les conseils financiers et la gestion d'actifs. Cette dernière fonction (gestion d'actifs) est assumée par ABN AMRO Investment Solutions.

La durabilité est un élément clé de la stratégie de la Banque (résumée par le slogan « Une banque personnelle à l'ère du numérique ») exprimée par son objectif : « *Une banque meilleure pour les générations à venir* ».

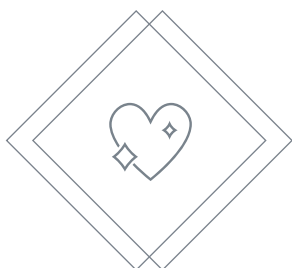
1. Chiffre à fin décembre 2022 (Employés à Temps Plein)

2. Couvre ici les produits d'investissement relevant des articles 8 (qui promeuvent des caractéristiques environnementales et sociales) et 9 (qui poursuivent uniquement des objectifs durables) de SFDR

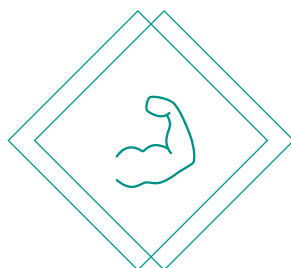
Le principal objectif du groupe ABN AMRO est d'accélérer la transition vers un modèle plus durable³. Nous sommes convaincus que, dans les années à venir, tous nos clients seront impactés par cette transition d'une manière ou d'une autre. Par conséquent, le groupe ABN AMRO s'appuie sur son expertise pour aider toutes les parties prenantes (clients, employés, investisseurs ainsi que la société dans son ensemble) à opérer ce changement vers des produits et des modèles économiques durables. Nos efforts sont axés sur la lutte contre le changement climatique, l'accélération de l'économie circulaire et la création d'un impact social positif.

3. NOS VALEURS

ABN AMRO a un objectif clair : « Une banque meilleure pour les générations à venir ». Nous prenons au sérieux notre rôle au sein de la société. Notre objectif est d'être un partenaire de confiance et de créer de la valeur à long terme pour nos parties prenantes. Notre objectif constitue notre boussole dans tout ce que nous entreprenons. Nos valeurs fondamentales, à savoir l'attention, le courage et la collaboration, servent de point d'ancrage à cet objectif.



Attention



Courage



Collaboration

Nos valeurs fondamentales expriment notre sens des responsabilités envers toutes les parties prenantes, y compris nos employés, et notre ambition de soutenir nos clients en tant que groupe offrant des services bancaires et des solutions d'investissement.

3. Rapport annuel intégré du groupe ABN AMRO pour 2022

ATTENTION
(ou « Care »)

Nous nous soucions de nos clients et voulons le meilleur pour eux. En sa qualité de signataire des Principes pour l'investissement responsable (« PRI ») par l'intermédiaire d'ABN AMRO Bank N.V., ABN AMRO Investment Solutions a une obligation fiduciaire. Nous mettons nos clients au cœur de tout ce que nous entreprenons, car en comprenant leurs besoins, nous pouvons faire progresser leurs intérêts financiers et extra-financiers à long terme. Nous considérons qu'il en va de notre responsabilité. Notre obligation fiduciaire s'applique également à nos ambitions en matière de durabilité. Nous nous soucions de notre planète, des générations futures et des personnes que nous côtoyons.

COURAGE

Il faut du courage pour s'engager à provoquer des changements positifs, afin de tenir ses promesses et réaliser ses ambitions.

Nous voulons montrer l'exemple, c'est pourquoi ABN AMRO Investment Solutions cherche continuellement à renforcer l'intégration de la durabilité dans toute son organisation, par exemple dans son processus de prise de décision, de due diligence, de gestion de portefeuille et de gestion des risques.

COLLABORATION

Ce n'est que grâce à la collaboration que nous pouvons réaliser nos ambitions, et si nous voulons relever les défis auxquels nous sommes confrontés, nous devons travailler ensemble. Personne ne possède toutes les réponses.

Nous sélectionnons les Gestionnaires d'investissement externes avec lesquels nous travaillons en fonction de leur philosophie et de leur processus d'investissement, ainsi que de leur niveau d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Afin d'évaluer correctement ces facteurs et les capacités futures du Gestionnaire d'investissement externe, ABN AMRO Investment Solutions a développé sa propre méthodologie d'évaluation de la gestion déléguée. En fonction des capacités du Gestionnaire d'investissement externe, nous collaborons avec lui pour développer (davantage) ses capacités d'analyse ESG et/ou mieux intégrer les critères ESG dans son approche d'investissement.

4. NOTRE APPROCHE DES INVESTISSEMENTS ESG ET DURABLES

Introduction

ABN AMRO Investment Solutions est une société de gestion spécialiste de l'architecture ouverte et des solutions multi-gérants.

ABN AMRO Investment Solutions propose des solutions d'investissement de multigestion⁴ et des solutions dédiées; elle dispose d'une équipe interne de gérants expérimentés en charge de la gestion de ces fonds. Dans le présent document, nous utiliserons le terme de « équipe de gestion » pour les désigner.

ABN AMRO Investment Solutions travaille aussi avec un grand nombre de Gestionnaires d'investissement externes à travers le monde. Cette collaboration peut prendre différentes formes: de la simple sélection d'un fonds externe sur notre liste de « fonds

recommandés » à la mise en place d'une solution d'investissement personnalisée (« délégation » donnée sur un compartiment à une société de gestion délégataire). Nos Gestionnaires d'investissement externes ont été sélectionnés sur la base de leurs compétences et de leurs antécédents, ainsi que de la compatibilité de leur philosophie et de leurs processus d'investissement avec nos normes et orientations en termes de durabilité. En effet, chaque Gestionnaire d'investissement externe possède sa propre approche d'investissement. Néanmoins, ABN AMRO Investment Solutions, en tant que Société de gestion, a mis en place des politiques globales standardisées. Ces politiques contiennent les critères de durabilité qui constituent le socle de notre Politique d'investissement Durable que les Gestionnaires d'investissement externes et notre équipe de gestion doivent respecter.

Processus de due diligence et sélection des fonds externes & des Gestionnaires d'investissement externes

Depuis 2016, ABN AMRO Investment Solutions intègre systématiquement des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans son processus de sélection, qui est étendu à toutes les classes d'actifs. Chacun des analystes de l'équipe de sélection de Gestionnaires d'investissement externes (« Manager Due Diligence team » - MDD), chargée de la sélection des stratégies, a une connaissance approfondie des critères ESG et des thèmes associés. L'équipe dispose des outils nécessaires pour sélectionner les stratégies ESG/durables au sein des différentes classes d'actifs.

4. Notre équipe multi-gérants gère des solutions d'investissement en se basant sur la sélection de fonds tiers et internes

L'équipe attribue deux ratings :



- Un rating financier qui évalue la qualité de la stratégie d'investissement et la stabilité de son ratio risque/rendement sur différents cycles de marché,



- Un rating durable qui évalue la qualité de l'approche durable du Gestionnaire. Ce rating est basé sur une analyse approfondie de la philosophie et du processus d'investissement du fonds, des compétences de l'équipe ESG et de la dynamique entre cette dernière et l'équipe de gestion, ainsi que des capacités d'engagement du Gestionnaire.

Ensuite, les spécialistes internes de notre équipe *Operational Due Diligence* (ODD) sont chargés d'évaluer les opérations de la société de gestion sélectionnée. L'équipe ODD a élaboré deux ratings afin de l'évaluer :

- Un rating opérationnel qui se fonde sur notre évaluation de l'assise financière de la société de gestion externe, de son développement commercial, de la qualité de ses infrastructures et de ses ressources opérationnelles et de gestion des risques,
- Et un rating lié à la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) qui est basé sur notre évaluation de l'ambition du Gestionnaire dans ce domaine, des politiques de la société de gestion externe (et de leur mise en œuvre) à l'égard de ses employés, de ses prestataires de services, de ses clients et de la société civile, ainsi que de la transparence de l'entreprise concernant ses progrès.

L'intégration des facteurs de durabilité⁵ dans le processus de sélection permet également à ABN AMRO Investment Solutions de structurer ses exigences à l'égard des Gestionnaires d'investissement externes associés à sa gamme de fonds. Ces obligations sont formalisées dans la convention de délégation de gestion (IMA) entre le (futur) Gestionnaire d'investissement externe et ABN AMRO Investment Solutions.

5. Les facteurs de durabilité sont un terme générique pour aborder toutes les questions ESG, les droits humains et la lutte contre la corruption

Par exemple :

- Tous les Gestionnaires d'investissement externes avec lesquels nous travaillons doivent pouvoir démontrer leur engagement en faveur de l'investissement responsable en signant les Principes pour l'investissement responsable (PRI) ou une initiative similaire, ou en acceptant de devenir signataire dans un délai prédéterminé ; les actions d'engagement menées par les Gestionnaires d'investissement externes constituent la pierre angulaire du processus.
- Tous les Gestionnaires d'investissement externes doivent respecter notre liste d'exclusion, qui comprend des exclusions minimales valables pour l'ensemble de la gamme de fonds (telles que les entreprises impliquées dans le commerce des armes controversées et celles qui ne respectent pas les 10 principes du Pacte mondial des Nations unies). Les Gestionnaires d'investissement externes doivent aussi appliquer à la stratégie sélectionnée, une série d'exclusions supplémentaires et une approche en sélectivité ESG afin de pouvoir être éligible à notre classification interne de durabilité (établie par ABN AMRO Investment Solutions selon les principes SFDR). Notre liste détaillée d'exclusions et l'ensemble de notre politique d'investissement durable sont disponibles sur notre site internet, sous la rubrique Informations relatives à la durabilité. Nous aborderons les exclusions spécifiquement pertinentes pour ce rapport dans les chapitres concernant notre stratégie d'alignement sur l'Accord de Paris et la biodiversité.

Classification des fonds

Le 10 mars 2021, le niveau 1 de la réglementation (UE) 2019/2088, également connu sous le nom de « Sustainable Finance Disclosure Regulation » ou « SFDR » est entré en vigueur. SFDR vise à fournir, de manière standardisée, plus de transparence sur la durabilité au sein des marchés financiers, afin de prévenir l'« écoblanchiment » et d'assurer la comparabilité entre les produits. À la lumière du SFDR, dès 2020, ABN AMRO Investment Solutions entame la classification de sa gamme de fonds dans les trois catégories de produits telles que définies par SFDR. Cet exercice s'est largement appuyé sur les connaissances approfondies de notre équipe de sélection de gérants sur la stratégie d'investissement et les compétences de chaque Gestionnaire d'investissement externe. La classification SFDR d'un produit n'est pas nécessairement une indication de son degré de durabilité, il s'agit plutôt d'un système de classification permettant de regrouper des exigences de publication communes à chacune des catégories. Cependant, elle peut servir de base pour identifier le degré de durabilité des produits, car les informations requises fourniront des indications comparables pour déterminer dans quelle mesure les caractéristiques de durabilité sont reflétées dans l'objectif d'investissement, la stratégie et la politique des produits, ainsi que dans la composition du portefeuille.

Comme requis par SFDR, ABN AMRO Investment Solutions a effectué un classement primaire de ses fonds selon les principales catégories suivantes:



Art.9

► Produits d'investissement durables (produits relevant de l'article 9).

Ces produits doivent répondre aux critères minimaux suivants :

- Le produit doit avoir un objectif d'investissement durable environnemental et/ou social mesurable⁶. La gamme des fonds gérés par ABN AMRO Investment Solutions et relevant de l'article 9, à fin décembre 2022, présentent des objectifs environnementaux d'alignement avec l'accord de Paris et/ou répondant à certains Objectifs de Développement Durables (ODD) des Nations Unies. Sur la base de critères définis (quantitatifs et/ou qualitatifs) avec nos Gestionnaires d'investissement externes, ABN AMRO Investment Solutions a déterminé la part minimale des objectifs Environnementaux et Sociaux pour chaque portefeuille d'investissement. A ce jour, ABN AMRO Investment Solutions n'a pas opté pour un alignement de ses objectifs environnementaux tels que défini par le règlement Taxonomie.
- L'investissement ne cause pas de préjudice significatif aux autres facteurs de durabilité. Ceci peut être qualifié, entre autres, par l'évaluation des principales incidences négatives (« Principal Adverse Impacts » - PAI) d'une entreprise/pays bénéficiaire ou d'un produit d'investissement.
- Les entreprises dans lesquelles le portefeuille investit doivent démontrer de bonnes pratiques de gouvernance.



Art.8

Produits d'investissement ESG (produits relevant de l'article 8) :

Les produits classés sous l'article 8 du SFDR doivent promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Aussi ABN AMRO Investment Solutions a défini un ensemble d'indicateurs de durabilité mesurables et communs à tous les fonds de cette catégorie. A ce jour, ABN AMRO Investment Solutions n'a pas opté pour un alignement de ses objectifs environnementaux tels que défini par le règlement Taxonomie. Par ailleurs, il est possible qu'une partie d'un produit relevant de SFDR - art.8 possède un objectif d'investissement durable, mais il ne peut pas être classé comme un produit relevant de l'article 9 car l'objectif d'investissement durable ne concerne pas l'ensemble du produit. A fin décembre 2022, la gamme des fonds gérés par ABN AMRO Investment Solutions n'offre pas encore cette option.

Pour les fonds relevant des articles 8 et 9 de SFDR, ABN AMRO Investment Solutions a mis en place des critères d'exclusion sur certaines activités que nous avons identifiées comme étant trop risquées d'un point de vue financier ou de réputation, et/ou non conformes à nos valeurs. Ces critères d'exclusion dépendent de la classification du fonds et sont appliqués en plus des exclusions de base appliquées aux produits relevant de l'article 6 du SFDR.

6. Ou plusieurs

► **Autres produits d'investissement (relevant de l'article 6 du SFDR).**

Les fonds relevant de l'article 6 sont des fonds non ESG et non durables ; cependant, ils prennent en compte certains risques de durabilité. Le risque de durabilité se définit comme « un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il (elle) se produit, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement » (SFDR, art.3). Les produits relevant de l'article 6 du SFDR doivent cependant tenir compte des risques de durabilité pour évaluer les incidences financières négatives potentielles sur leurs portefeuilles. En outre, les produits SFDR - art.6 intégrés dans notre gamme de fonds prennent en compte des précautions minimales en matière environnementale, sociale et de gouvernance sur la base d'un socle d'exclusions. Ainsi, ils excluent les pays et les armes controversés, les entreprises qui ne respectent pas les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies⁷ ainsi que les cultivateurs et fabricants de tabac.



Dans la continuité de notre plan détaillé en 2021, nous nous sommes attelés en 2022 à générer et mettre en ligne sur notre site internet toutes les informations SFDR requises par l'implémentation des RTS (Regulatory Technical Standards) au niveau des produits d'investissement (les fonds). Ainsi, sur notre site web, le lecteur pourra trouver pour chacun de nos fonds relevant de la réglementation SFDR, les documents standardisés suivants⁸ :

- Les informations précontractuelles⁹ : Ces informations explicitent les objectifs de durabilité et les métriques associées du produit d'investissement pour atteindre lesdits objectifs
- Les informations périodiques : Ces informations explicitent si et comment les objectifs ont été atteints sur la période sous revue ainsi que les pistes de remédiation
- Les informations résumées publiées sur le site internet : Ces informations rappellent les objectifs de durabilité/stratégie d'investissement et explicitent les moyens humains & techniques, limitations, contrôles et diligence raisonnables en place.

7. Appelé aussi UN Global Compact (UNGC)

8. Consignes et modèles disponibles dans le règlement délégué UE 2022/1288 de la Commission

9. Document constituant une annexe au prospectus du fonds, disponible dans la section

Champ d'application

Notre politique d'investissement durable¹⁰ couvre l'ensemble de notre gamme de fonds¹¹.

Ci-dessous la liste des fonds dont les encours sont supérieurs à 500 millions € et qui font l'objet d'une analyse spécifique dans ce document comme requis par le régulateur.

Tableau 1a - liste des fonds dont les encours sont > 500 millions €

Nom du Fonds	Classification SFDR	Encours en €
AAF Parnassus US ESG Equities	Art. 8	2.000.835.085
AAF Blackrock Euro Government ESG Bonds	Art. 8	1.176.715.820
AAF Aristotle US Equities	Art. 6	991.749.275
AAF Candriam ESG Treasury	Art. 8	906.136.234
AAF FoM Flexible Bonds	Art. 8	893.093.350
AAF ESG Profile 4 - Moderately Aggressive	Art. 8	842.091.677
AAF Candriam Emerging Markets ESG Bonds	Art. 8	790.129.921
AAF Edentree European Sustainable Equities	Art. 9	753.746.839
AAF ESG Profile 3 - Moderately Defensive	Art. 8	661.679.250
AAF BlueBay Euro Aggregate ESG Bonds	Art. 8	579.949.381
AAF Candriam Global ESG High Yield Bonds	Art. 8	558.757.729
Total		10.154.884.561

Source : AAIS

Nous dénombrons 11 fonds dont les encours étaient supérieurs à 500 millions € à fin décembre 2022. Il représentent 55% des encours globaux (ils totalisent 10,1 milliards € sur un total d'encours gérés par ABN AMRO Investment Solutions de 18,5 milliards €). La grande majorité d'entre eux (soit 8 409 millions €) sont des fonds ESG Art.8 ; dans la liste, nous trouvons un fonds durable Art.9 (soit 754 millions €) et un fonds non-ESG Art.6 (soit 992 millions €).

10. Disponible sur notre site web sous la section Informations relatives à la durabilité - ABN AMRO (abnamroinvestmentsolutions.com) ; notre politique d'investissement durable est en cours de mise à jour pour refléter les derniers développements de notre gamme de produits d'investissement

11. Il existe cependant quelques exceptions dont les encours peuvent être considérés comme négligeables

Ci-dessous la liste de nos fonds relevant des articles 8 et 9 de SFDR.

Tableau 1b - Liste des fonds ESG (art.8) et durables (art.9)

Nom du fonds	Classification SFDR	Encours en €
AAF EDENTREE EUROPEAN SUSTAINABLE EQUITIES	Art. 9	753.746.839
AAF BOSTON COMMON US SUSTAINABLE EQUITIES	Art. 9	394.698.683
AAF PORTFOLIO HIGH QUALITY IMPACT BONDS	Art. 9	174.044.549
AAF LIONTRUST EUROPEAN SUSTAINABLE EQUITIES	Art. 9	151.367.892
ABN AMRO AEGON GLOBAL IMPACT EQUITIES	Art. 9	147.669.477
ABN AMRO SYMBIOTICS EMERGING MARKETS IMPACT DEBT	Art. 9	87.073.226
AAF LIONTRUST GLOBAL IMPACT EQUITIES	Art. 9	85.902.784
AAF AEGON GLOBAL IMPACT EQUITIES	Art. 9	10.137.916
AAF PARNASSUS US ESG EQUITIES	Art. 8	2.000.835.085
AAF BLACKROCK EURO GOVERNMENT ESG BONDS	Art. 8	1.176.715.820
ABN AMRO CANDRIAM ESG TREASURY	Art. 8	906.136.234
AAF PORTFOLIO FLEXIBLE BONDS	Art. 8	893.093.350
AAF ESG PROFILE 4 - Moderately Aggressive	Art. 8	842.091.677
AAF CANDRIAM EMERGING MARKETS ESG BONDS	Art. 8	790.129.921
AAF ESG PROFILE 3 - Moderately Defensive	Art. 8	661.679.250
AAF BLUEBAY EURO AGGREGATE ESG BONDS	Art. 8	579.949.381
AAF CANDRIAM GLOBAL ESG HIGH YIELD BONDS	Art. 8	558.757.729
AAF INSIGHT EURO ESG CORPORATE BONDS	Art. 8	462.874.401
AAF GLOBAL ESG EQUITIES	Art. 8	425.052.713
AAF SCHRODER EURO CORPORATE ESG BONDS	Art. 8	417.455.778
AAF WALDEN US ESG EQUITIES	Art. 8	351.255.281
AAF ESG PROFILE 5 - Aggressive	Art. 8	312.295.334
AAF WALTER SCOTT EUROPEAN ESG EQUITIES	Art. 8	250.345.740
AAF ESG PROFILE 2 - Defensive	Art. 8	189.476.663
AAF FOM EURO CORPORATE BONDS	Art. 8	189.163.211
AAF ESG PROFILE 6 - Very Aggressive	Art. 8	180.903.121
AAF KEMPEN EURO CORPORATE BONDS	Art. 8	150.398.489
AAF SANDS EMERGING MARKET EQUITIES	Art. 8	119.651.914
AAF PRIVATE PORTFOLIO BONDS	Art. 8	115.641.210
AAF M&G EMERGING MARKET EQUITIES	Art. 8	112.578.372
AAF PRIVATE PORTFOLIO EQUITIES	Art. 8	109.818.812

ABN AMRO Pictet Global Environmental Equities	Art. 8	102.036.875
ABN AMRO BNP Disruptive Technology Equities	Art. 8	91.865.837
AAF CANDRIAM EUROPEAN ESG EQUITIES	Art. 8	90.197.440
AAF CANDRIAM FRENCH ESG EQUITIES	Art. 8	82.887.557
AAF BARING EMERGING MARKETS ESG BONDS	Art. 8	80.529.641
AAF CANDRIAM EURO ESG SHORT TERM BONDS	Art. 8	79.439.468
ABN AMRO Robeco Global Consumer Trends Equities	Art. 8	76.045.926
AAF AMERICAN CENTURY EUROPEAN ESG EQUITIES	Art. 8	68.480.003
AAF CANDRIAM GLOBAL ESG CONVERTIBLES	Art. 8	66.938.959
AAF RESPONSIBLE PROFILE 4	Art. 8	54.551.178
AAF GLOBAL BALANCED	Art. 8	51.084.665
AAF CANDRIAM EUROPEAN ESG CONVERTIBLES	Art. 8	45.942.824
NEUFLIZE EURO ACTIONS ESG	Art. 8	37.301.260
TEGO DYNAMIQUE ISR	Art. 8	34.000.424
AAF CANDRIAM EUROPEAN ESG SMALLER COMPANIES EQUITIES	Art. 8	26.312.821
AAF RESPONSIBLE PROFILE 5	Art. 8	15.022.128
AAF RESPONSIBLE PROFILE 2	Art. 8	13.354.003
PORTEFEUILLE PRIVE PAUL PARQUET	Art. 8	9.238.086
ESPERANCE	Art. 8	8.734.287
AAF ESG PROFILE 1 - Very Defensive	Art. 8	8.640.031
AAF INSIGHT EURO ESG CORPORATE BONDS DURATION HEDGED	Art. 8	3.472.541
AAF SCHRODER EURO CORPORATE ESG BONDS DURATION HEDGED	Art. 8	2.500.304
AAF FOM EURO CORPORATE BONDS DURATION HEDGED	Art. 8	1.441.528
AAF KEMPEN EURO CORPORATE BONDS DURATION HEDGED	Art. 8	329.784
AAF IMPAX US ESG EQUITIES	Art. 8	13.408
AAF PUTNAM US ESG EQUITIES	Art. 8	7.801
Total		14.651.309.630

Source : AAIS

Tableau 2 - Evolution de l'encours de nos fonds sur les 3 dernières années, classés par catégorie SFDR

Catégorie SFDR	30.12.22	31.12.21	31.12.20
SFDR art.9 - Produits d'investissement durables	1.805	1.218	641
SFDR art.8 - Produits d'investissement ESG	12.847	7.596	2.430
Sous-total 1 - Encours en € millions	14.651	8.814	3.071
Sous-total 1 -% des encours	79%	41%	20%
SFDR art.6 - Autres fonds d'investissement	3.861	12.447	12.578
Sous-total 2 -% des encours	21%	59%	80%
Total Encours € millions	18.512	21.261	15.649

Source : AAIS

La part des fonds ESG/durables (sous-total 1) est en constante augmentation et représente, à fin décembre 2022, 79% des encours. En 2020, nos exigences en matière de durabilité étaient du même ordre qu'à ce jour (la liste des exclusions a, cependant, été renforcée et les processus de sélection mieux formalisés). Cela s'explique à la fois par l'entrée dans notre gamme de nouvelles stratégies et par la prise de nouveaux engagements forts envers la durabilité de certains de nos Gestionnaires d'investissements externes.

Nous utilisons la notation de durabilité Morningstar (Morningstar Sustainability Rating™ ou MSR)¹² lorsque nous effectuons des recherches quantitatives ou quand nous vérifions le positionnement d'un fonds en termes ESG par rapport à ses pairs. Cette notation est calculée par Morningstar chaque mois et indique la position du fonds dans sa catégorie globale¹³ sur la base des scores ESG historiques (12 mois) des positions du portefeuille. La catégorie la plus élevée est composée des portefeuilles affichant les meilleurs scores « ESG risk » (ou « ESG ») de leur catégorie (source des données : Sustainalytics, calculs des classements : Morningstar); A ce jour, il existe 5 catégories (classées par scores ESG décroissants) : score élevé, au-dessus de la moyenne, dans la moyenne, inférieur à la moyenne, bas. Le rating n'est pas calculé par Morningstar si la couverture ESG des investissements sous-jacents est < 50 %. Nous utilisons ces éléments lorsque nous effectuons des recherches quantitatives ou quand nous vérifions le positionnement d'un fonds en termes ESG par rapport à ses pairs.

Nous avons identifié certains biais méthodologiques liés aux méthodologies Sustainalytics et ISS qui, entre autres, ne disposent pas des éléments d'appréciation qualitatif des stratégies. Nous ne nous reposons pas uniquement sur cette classification dans nos analyses mais nous en tenons compte pour comprendre le positionnement d'un fonds dans sa catégorie.

12. Pour en savoir plus, veuillez consulter la note explicative de Morningstar : <https://www.morningstar.fr/fr/news/148069/morningstar-sustainability-rating-comment-%C3%A7a-marche-.aspx>

13. La catégorie d'appartenance d'un fonds est déterminée par Morningstar sur la base de critères et d'objectifs financiers similaires. L'éligibilité d'un fonds à sa catégorie est déterminée par Morningstar. L'échantillon est géré par Morningstar.

Initiatives et engagements liés à la durabilité

ABN AMRO Bank N.V., actionnaire majoritaire de ABN AMRO Investment Solutions, a été l'un des premiers signataires des Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (UNPRI), du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) et est l'un des membres fondateurs des Principes de l'Équateur. ABN AMRO Investment Solutions exerce son influence en s'engageant auprès de nos Gestionnaires d'investissement externes, d'autres sociétés de gestion concurrentes et de nos clients, ainsi que par le biais de la recherche ESG que nous diffusons. ABN AMRO Investment Solutions soutient la sensibilisation aux questions ESG de diverses manières.

- ▀ Les Gestionnaires d'investissement externes d'ABN AMRO Investment Solutions sont signataires des UN PRI, des codes de bonne conduite locaux, des HSFB Hedge Fund Standards ou de normes similaires. ABN AMRO Investment Solutions s'est engagée à respecter les UN PRI et les 10 principes du Pacte mondial des Nations unies aux côtés de ABN AMRO.
- ▀ ABN AMRO Investment Solutions soutient les engagements pris par le groupe ABN AMRO envers des initiatives de place incontournables tels que les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains¹⁴, l'Engagement du secteur de la Finance en faveur de la Biodiversité¹⁵ ou envers le TCFD¹⁶.
- ▀ ABN AMRO Investment Solutions participe à des groupes de réflexion professionnels, tels que la Plénière de l'investissement responsable (veille générale sur la réglementation et les standards ESG) et le Comité de Gouvernance d'Entreprise (pratique de bonne gouvernance en matière de vote) de l'Association Française de Gestion.
- ▀ ABN AMRO Investment Solutions est également membre du collège 'investisseur' des principes relatifs aux obligations environnementales dites « obligations vertes » (Green Bonds Principles ou GBP) soutenus par l'International Capital Market Association (ICMA)¹⁷.
- ▀ Dans le cadre de la mise en place d'objectifs climat collectifs, ABN AMRO Investment Solutions s'est engagée fin 2022 à soutenir les actions de l'International Investor Group on Climate Change (IIGCC)¹⁸ notamment dans ses efforts à mettre en place de nouveaux standards climat quant il s'agit d'embarquer des stratégies de multigestion ou de délégation.
- ▀ ABN AMRO Investment Solutions est aussi engagée pour certains de ses fonds d'investissement à respecter le cahier des charges de certains labels de durabilité comme le Label ISR (France)¹⁹ et le LuxFlag ESG (Luxembourg)²⁰.

14. UN Guiding Principles for Business and Human Rights

15. Finance for Biodiversity Pledge

16. Standards techniques sur la communication liée aux enjeux climat

17. <https://www.icmagroup.org/sustainable-finance/membership-governance-and-working-groups/membership/>

18. <https://www.iigcc.org/about-us/our-members/>

19. <https://www.lelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labellises/>

20. <https://luxflag.org/what-we-do/labels/labelled-investment-products/>

5. COMMUNICATION ET RAPPORT CLIENT

Documentation réglementaire

Actuellement, ces informations font déjà partie des prospectus que nous fournissons à nos clients. À la lumière de la mise en œuvre des normes techniques réglementaires (RTS) du SFDR, sont disponibles sur notre liste internet :

- Dans la rubrique dédiée aux « Fonds », en annexe du prospectus actuel et dans la liste des documents relatifs aux produits : les documents précontractuels de chacun des produits d'investissement relevant des articles 8 et 9 du SFDR ;
- Dans la rubrique dédiée aux « Fonds », en annexe des rapports annuels et dans la liste des documents relatifs aux produits : les rapports périodiques pour chacun des produits d'investissement relevant des articles 8 et 9 du SFDR;
- Dans la rubrique générale dédiée à la « Durabilité », notre déclaration des principales incidences négatives au niveau de l'entité (mise en œuvre prévue courant 2023).

Rapports

ABN AMRO Investment Solutions fournit chaque année un rapport d'engagement actionnarial sur son activité de vote aux assemblées générales (conformément à sa politique de droit de vote) et sur ses actions d'engagement (conformément à sa politique d'engagement). Nous travaillerons en 2023 à l'agrégation de ses deux rapports afin de mettre en exergue nos décisions de vote avec nos actions d'engagement.

Courant 2022, nous avons fait évoluer nos outils internes de suivi des opérations, avons obtenu l'accès à de nouvelles données ESG et outils d'analyse. Nous avons étoffé nos équipes Data afin de faire évoluer et d'automatiser entièrement nos rapports sur les fonds, en prenant compte des données et indicateurs ESG. Nous avons préparé des modèles de rapports ESG à l'attention de nos clients mais ces derniers doivent être amendés pour tenir compte de nos dernières avancées en matière ESG avant une mise en production progressive qui devrait débuter fin 2023 et se déployer sur 2024.

Informations sur nos Gestionnaires d'investissement externes

Nous fournissons diverses présentations et vidéos sur nos Gestionnaires d'investissement externes et/ou sur des sujets ESG ; celles-ci sont disponibles sur notre canal BrightTALK.

02

Informations relatives aux moyens internes déployés par l'entité

1. RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES
ET TECHNIQUES
2. ACTIONS MENÉES POUR RENFORCER NOS
CAPACITÉS INTERNES

1. RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET TECHNIQUES

Ressources humaines

L'organisation d'ABN AMRO Investment Solutions permet de sélectionner et de suivre des gérants expérimentés et reconnus, de structurer leurs stratégies d'investissement et de contrôler les risques associés. ABN AMRO Investment Solutions a intégré les questions relatives à l'ESG dans plusieurs processus de décision (sélection et suivi des gérants, gestion des risques, structuration) mais est consciente que ces efforts doivent se poursuivre. En plus de l'équipe de management de la société de gestion, début 2023, nous pouvons compter sur au minimum 46 professionnels (sur un total de 88) pour contribuer à intégrer davantage les questions ESG dans notre processus, soit :



3 Spécialistes ESG
(équipe ESG-SRI team)



7 Analystes chargés de la recherche et sélection de gérants
(équipe Manager Due Diligence - MDD)



3 Spécialistes de l'exercice de due diligence opérationnelle
(équipe Operational Due Diligence - ODD)



1 Responsable des équipes MDD et ODD
(citées ci-dessus)



5 Gestionnaires de portefeuille spécialisés dans la multigestion
(équipe Portfolio Management)



6 Spécialistes de la structuration et de la vie des produits
(équipe Structuring services)



8 Responsables de la surveillance et du contrôle des activités
(équipe Business & Control Oversight - BCO)



3 Responsables de la gestion des risques d'investissement
(équipe Investment Risks)



10 Responsables de la gestion des données
(équipe Data Management)

Equipe ESG-ISR (« Equipe ESG »)



L'équipe ESG est composée de 3 personnes dédiées à temps plein ; elles font partie des équipes de gestion dirigées par le Directeur de l'investissement (CIO) d'ABN AMRO Investment Solutions. Elles sont chargées d'effectuer une veille régulière sur les exigences de la finance durable afin de formaliser des politiques conformes et applicables à notre secteur d'activité. Les spécialistes ESG conseillent nos analystes, nos gérants de portefeuille ainsi que notre équipe chargée de la gestion des risques d'investissement et soutient toutes les équipes d'une façon plus générale sur toutes les questions liées à l'ESG. L'équipe est également chargée d'exercer notre politique de vote et de s'engager auprès des Gestionnaires d'investissement externes, si, par exemple, la stratégie d'investissement présente des ratings de risque ESG incompatibles avec le processus d'investissement.



L'équipe ESG intervient si certains contrôles ESG nécessitent une analyse plus poussée. Au besoin, une discussion sera initiée avec le Gestionnaire d'investissement externe et/ou le fournisseur de données extra-financières. L'investissement peut être mis sous surveillance et donc maintenu en portefeuille ou déboucher sur le désinvestissement si les problématiques sont avérées et sérieuses. Le statut de désinvestissement est traité par l'équipe de structuration en charge de l'exécution des termes contractuels entre ABN AMRO Investment Solutions et le Gestionnaire d'investissement externe.

En collaboration avec l'équipe de sélection de gérants et les spécialistes de due diligence opérationnelle (ODD, voir ci-après), l'équipe ESG peut aider nos Gestionnaires d'investissement externes, à l'amélioration de certains points de procédures (accompagnement sur l'engagement formel auprès des PRI par exemple). Enfin, l'équipe ESG est en charge du comité ISR mensuel d'ABN AMRO Investment Solutions, travaille avec le comité exécutif et l'équipe de management d'ABN AMRO Investment Solutions, et est impliquée dans divers groupes d'experts et initiatives de marché sur les questions de durabilité.

Analystes dédiés à la recherche et sélection de gérants (MDD)



Les analystes recherchent et sélectionnent des stratégies externes de qualité et surveillent l'univers des stratégies approuvées. L'équipe suit un processus de sélection rigoureux et approfondi qui combine des approches quantitatives et qualitatives. Nos analystes de recherche quantitative fournissent à l'équipe de sélection de gérants des outils d'analyse quantitative (filtrage des profils de performance/risque, filtrage ESG, analyse des styles/facteurs d'investissement, modèles de construction de portefeuille, etc.) qui sont utilisés comme outils de filtrage dans le processus de sélection.

Depuis 2016, l'équipe a développé sa propre méthodologie qualitative afin d'évaluer le niveau de maturité et d'ouverture d'un Gestionnaire d'investissement externe vers les sujets ESG et évaluer la qualité ESG d'une stratégie d'investissement. Les 7 analystes sont spécialisés par classe d'actifs et par zone géographique (un pour les actions européennes, un pour les actions d'Amérique du Nord, un pour les actions émergentes et asiatiques, un pour les actions mondiales et thématiques, deux pour les obligations, un pour les stratégies alternatives et multi-assets et un responsable d'équipe). Tous les analystes de l'équipe sont responsables de la sélection des stratégies ESG/durables dans leur classe d'actifs respective et leur zone géographique.

Pour toutes les stratégies, les analystes évaluent l'engagement et la transparence du gestionnaire d'investissement externe en matière d'investissement ESG/durable et ce à travers l'étude de 5 piliers dits « les 5 P » (Parent, People, Process, Portfolio, Performances). En outre, ils évaluent dans quelle mesure, et à quelles étapes, les critères ESG sont intégrés dans les stratégies d'investissement et véritablement pris en compte dans le processus d'investissement et dans le portefeuille. Ils évaluent dans quelle mesure l'organisation, l'équipe de gestion, les ressources (y compris les outils) sont correctement adaptées pour réaliser l'intégration des critères ESG, tout en contribuant au positionnement performance/risque de la stratégie. Le cas échéant, les analystes sont également attentifs aux pratiques d'engagement du Gestionnaire d'investissement externe et à la façon dont ses initiatives d'engagement sont reportées et suivies.



La notation ISR de la stratégie d'investissement est centrale dans la décision de sélection des stratégies externes. Elle est d'ailleurs présentée et débattue lors d'un comité ad hoc.

Dans le cadre du processus de surveillance, l'équipe de sélection de gérants analyse le comportement de la stratégie selon une fréquence prédéfinie afin de s'assurer qu'elle est conforme au style de gestion du portefeuille au fil du temps. En outre, nos analystes surveillent tous les événements majeurs affectant les Gestionnaires d'investissement externes (investissement, analystes et analystes ESG, processus d'investissement, capacité d'engagement, etc.). Quand il s'agit d'évaluer un fonds ESG ou durable, des échanges trimestriels sont organisés avec les Gestionnaires d'investissement externes ponctués ensuite par la rédaction d'un rapport par l'analyste en charge lequel rapport comprend la revue des titres du portefeuille sur la base des ratings ESG et d'autres scores de risque.



Les analystes de recherche et de sélection de gérants consacrent au minimum 40% de leur temps à l'intégration de la durabilité dans leur processus de sélection ou de suivi.

Avant la sélection définitive d'un Gestionnaire d'investissement externe, nos spécialistes de due diligence opérationnelle (ODD) sont chargés d'évaluer sa solidité financière, sa gouvernance, la cohérence de son organisation avec le processus d'investissement présenté, ainsi que la robustesse de ses opérations, de ses processus de gestion des risques et de conformité, et de de ses compétences. L'équipe examine également en détail les outils utilisés (outils de front office, systèmes d'exécution, contrôles des risques), le suivi des prestataires de services essentiels et les aspects de sécurité informatique. Le processus comprend une première étape de collecte et d'analyse documentaire, suivie d'une seconde étape incluant plusieurs réunions idéalement sur site (ou à défaut, par vidéoconférences). Les analystes de due diligence opérationnelle examinent également les objectifs fixés par le Gestionnaire d'investissement externe en matière de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) ainsi que les initiatives et les paramètres adoptés pour en mesurer ses progrès. Quand il s'agit d'évaluer des stratégies d'investissement durable, les analystes prennent soin d'examiner toute incohérence entre les engagements pris en matière ESG et l'approche RSE mis en place par l'entreprise.

L'équipe ODD s'est dotée d'un questionnaire RSE propriétaire détaillé et évolutif qui lui permet de délivrer une notation indépendante et dédiée uniquement à l'approche RSE de la société de gestion externe.

Enfin, l'équipe ODD dispose d'un droit de veto si le Gestionnaire d'investissement externe ne répond pas aux exigences minimales requises. Après la sélection d'une stratégie d'investissement par l'équipe MDD, l'équipe ODD effectue une revue complète de due diligence opérationnelle tous les deux ou trois ans en adéquation avec le niveau de risque identifié et les encours gérés par la société de gestion externe en question.



Nos spécialistes de la Due Diligence Opérationnelle estiment consacrer environ 25% de leur temps à l'analyse de l'approche RSE de la société de gestion, un chiffre en régulière augmentation depuis son intégration formelle dans le processus ODD.

Equipe de gestion de portefeuille et de multigestion (Portfolio Management)



Nos 5 gestionnaires de portefeuille (internes) sont chargés de gérer des portefeuilles d'actions, d'obligations et diversifiés ainsi que des portefeuilles en multigestion basés sur l'univers des mandats délégués et des fonds externes d'ABN AMRO Investment Solutions.

L'équipe gère 6 milliards d'euros d'actifs fin décembre 2022 et possède en moyenne 19 ans d'expérience dans la gestion de portefeuille pour le compte de clients particuliers, d'entreprises et d'institutions. Le processus d'investissement combine des vues d'allocation d'actifs définies par un comité d'allocation, une sélection de fonds au sein de l'univers défini par nos équipes ODD et MDD, ainsi qu'une construction de portefeuille basée sur des outils quantitatifs et de solides connaissances, acquises au fil de l'expérience conséquente des gestionnaires de portefeuille de l'équipe).

Les portefeuilles gérés avec des investissements directs en actions et en obligations sont conseillés par différentes entités du groupe ABN AMRO, auquel ABN AMRO Investment Solutions appartient. L'intégration ESG étant un élément clé de notre processus d'investissement, l'équipe de gestion de portefeuille est régulièrement en contact avec l'équipe ESG d'ABN AMRO Investment Solutions afin de maintenir une surveillance réglementaire et de mettre en œuvre nos normes d'intégration ESG à travers les portefeuilles gérés, conformément aux règles définies dans la documentation contractuelle et réglementaire.

Quand il s'agit d'investir sur les titres en direct, l'équipe sélectionnera des instruments conformes aux normes ESG de la société de gestion et aux objectifs ESG ou durables des fonds. Ce processus comprend des exclusions ainsi qu'un processus qualitatif d'intégration ESG avant d'être retenu.

Quand il s'agit de sélectionner des fonds en multigestion, si disponibles dans la classe d'actif désirée, les produits SFDR article 8 et article 9 sont privilégiés. Les décisions sont discutées lors d'un comité d'investissement hebdomadaire où les piliers financiers et extra-financiers sont intégrés dans le processus de prise de décision.

De plus l'équipe de gestion de portefeuille organise des réunions mensuelles avec l'équipe des analystes dédiés à la recherche de gérants afin de discuter des convictions en matière d'intégration ESG des différentes stratégies.

En outre, l'équipe de gestion de portefeuille participe à des réunions de mise à jour régulières avec les Gestionnaires d'investissement externes sous-jacents (trimestrielles ou annuelles, en fonction de la taille des actifs investis), en collaboration avec l'équipe MDD, afin d'évaluer l'adéquation de leur approche ESG et le choix des indicateurs de durabilité avec celle du fonds de multigestion.



L'équipe de gestion de portefeuille consacre environ 20% de son temps à l'intégration de la durabilité dans le processus d'investissement. Ce temps prend en compte la contribution à la mise à jour de la documentation réglementaire, les échanges avec l'équipe ESG et les Gestionnaires d'investissement externes, l'intégration des critères extra-financiers dans la prise de décision, sa formalisation et son suivi ainsi que la rédaction des rapports extra-financiers. Le temps consacré à l'intégration des critères extra-financiers dans la prise de décision a vocation à augmenter, en phase avec la politique ESG d'ABN AMRO Investment Solutions.

Responsables de la structuration et de la vie des produits (équipe Structuring services)

L'équipe de structuration est le point de contact du Gestionnaire d'investissement externe pour tous les aspects contractuels de la relation – spécifiés dans la convention de gestion, l'accord de délégation exclusive et, par extension, dans le prospectus – ainsi que pour les aspects réglementaires, techniques et opérationnels du mandat. L'équipe de structuration reflète nos exigences en matière de durabilité dans la convention de gestion et dans le prospectus, et tout autre document et annexe requis conformément au règlement SFDR.

Les responsables de la structuration et les responsables produits consacrent environ 40% (estimation) de leur temps à l'intégration des exigences de durabilité dans notre documentation juridique.

Équipe de surveillance et de contrôle de l'activité (BCO)

Dans le cadre de ses prérogatives, l'équipe de surveillance et de contrôle de l'activité effectue un suivi de premier niveau des limites d'investissement réglementaires et légales de notre gamme de fonds (y compris les éléments de nature ESG formalisées dans l'Investment Management Agreement avec le Gestionnaire d'investissement externe). Ces contrôles sont réalisés principalement via l'outil Aladdin, nouvellement implanté (certains contrôles nécessitent un développement complémentaire). En cas de notification, notre équipe de surveillance et de contrôle de l'activité enquête et, si elle le juge nécessaire, transmet la notification aux équipes de recherche de gérants et de gestion ESG afin de pouvoir affiner la recherche et clôturer l'alerte.

Notre équipe de surveillance et de contrôle de l'activité consacre environ 25% (estimation) de son temps à la surveillance des limites réglementaires et légales ESG.

Équipe chargée du suivi du risque d'investissement (Investment Risks)

L'équipe de gestion des risques d'investissement est spécialisée dans l'analyse et le suivi des risques de performance et d'investissement : risque de marché, risque de liquidité, risque de crédit de la contrepartie, risque d'effet de levier, risques ESG. Elle est également responsable du suivi quotidien des contraintes internes affectées aux portefeuilles. Elle utilise l'outil Aladdin pour calculer tout un éventail d'indicateurs de risque et pour mettre en place et gérer des alertes en cas de violation des contraintes internes. En outre, elle utilise les données de Sustainalytics et d'ISS pour surveiller les notations de risque ESG,



les controverses et l'intensité carbone de notre gamme de fonds. Une couverture ESG d'au moins 67% du portefeuille est nécessaire pour calculer ces chiffres et les considérer comme recevables.

L'équipe de Gestion des risques consacre environ 5 % (estimation) de son temps au suivi des risques ESG, et prévoit une augmentation de cette allocation à l'occasion de la prise en compte plus granulaire des risques ESG (et notamment risques climatiques et de transition) dans la gestion des risques des fonds.

Équipe chargée de la gestion des données (Data Management)



L'équipe data management est en charge de la récupération des données de durabilité, ESG et plus généralement de toutes les données pour ABN AMRO Investment Solutions.

L'équipe récupère les données ESG et de durabilité de deux providers ; ISS et Sustainalytics. Elle les stocke dans son outil de data management EDM Markit et met en place un contrôle de leur qualité. Elle diffuse ces informations en fonction des règles de gestion définies avec les différents services utilisateurs, via Aladdin et PowerBI. Certains développements sont en cours de réalisation.

L'équipe de gestion des données consacre 10% de son temps à effectuer les différents contrôles et s'assurer de la qualité des données de durabilité. Elle envisage une augmentation ponctuelle de cette allocation notamment lors de développements spécifiques de nouveaux calculs incluant des nouvelles données ESG et climat.

Montants en euros des budgets consacrés aux données ESG

Le budget consacré à l'accès aux données ESG n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années. En 2022, au sein de ABN AMRO Investment Solutions, ce budget s'est élevé à environ 375 000 € (toutes taxes comprises), soit une hausse importante par rapport à l'année précédente (triplement). En effet, cette hausse s'explique notamment du fait des exigences nouvelles de SFDR, à l'acquisition de données ESG complémentaires (Principales incidences négatives, données climat et taxonomie), et de l'extension du périmètre de vote à toutes les positions éligibles²¹.

Néanmoins, ce budget représente une petite portion du budget global alloué par ABN AMRO Bank N.V. qui centralise les contrats groupe des prestataires (sauf ceux spécifiques à l'activité de ABN AMRO Investment Solutions comme le vote par procuration), a pris en charge une grande partie des efforts de communication, les groupes de travail ouverts aux filiales, la formation générale aux sujets ESG des équipes etc.

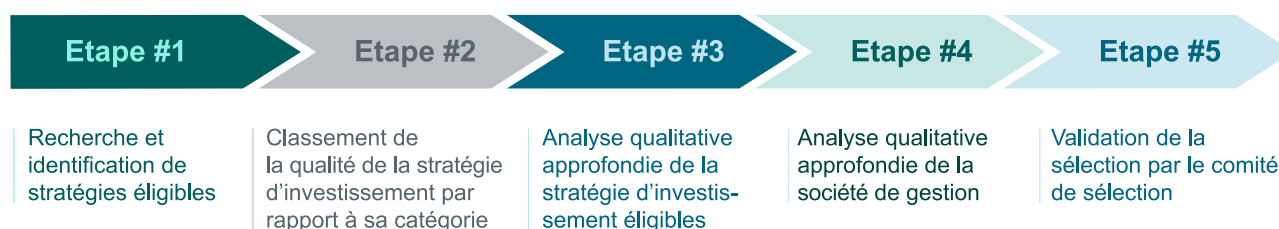
21. Ce budget ne tient pas compte de l'outil permettant de publier des rapports ESG, des droits de divulgation des données ESG sur notre site internet et des partenariats externes sur les questions ESG.

Recherche

– Recherche en investissement

Nous explicitons ici plus en détail le niveau de recherche effectué par les équipes de ABN AMRO Investment Solutions telles que décrites ci-dessus dans la section « ressources humaines ».

ABN AMRO Investment Solutions sélectionne les Gestionnaires d'investissement externes en suivant un processus approfondi qui fait appel à l'expertise de nos analystes MDD et ODD. Notre processus de sélection des Gestionnaires d'investissement externes pour les stratégies d'investissement actives²² est divisé en 5 étapes :



Dans le cadre de l'analyse qualitative de la stratégie d'investissement (étape 3), nos analystes cherchent à déterminer la capacité d'une équipe de gestion à reproduire les résultats de la stratégie d'investissement dans le temps. L'analyste concentre son analyse sur cinq aspects clés (entreprise, équipe, processus d'investissement, portefeuille et performance).

Les analystes vont ainsi évaluer :

- Les interactions avec leur société mère
- Les équipes d'investissement (organisation, compétences, expérience), incluant les équipes ESG et celles responsables de l'engagement
- La philosophie d'investissement
- Le processus d'investissement, incluant aspects financiers et extra-financiers (génération d'idées, recherche, sélection de titres, construction du portefeuille, engagement avec les entreprises)
- Le contrôle des risques

Les analystes assistent d'abord à des présentations, réunions, conférences et tout autre événement permettant de recueillir des informations de base qu'ils peuvent utiliser pour déterminer les forces et faiblesses potentielles de la stratégie considérée. Ensuite, une étude qualitative complète est réalisée avant toute visite sur place. Cette étude peut se faire au travers d'un questionnaire propriétaire envoyé via notre plateforme de diligence, ou au cours d'entretiens en visio-conférence, permettant alors de rencontrer les participants du processus d'investissement (gérants de portefeuille et analystes financiers, ESG, et engagement).

22. Une stratégie dite active ne reflète pas scrupuleusement un indice de référence et est marquée par des convictions d'investissement qui peuvent dévier de façon significative de celle du benchmark ; on l'oppose usuellement à la gestion passive qui réplique un indice de référence



La visite sur place permet ensuite d'approfondir l'analyse en :

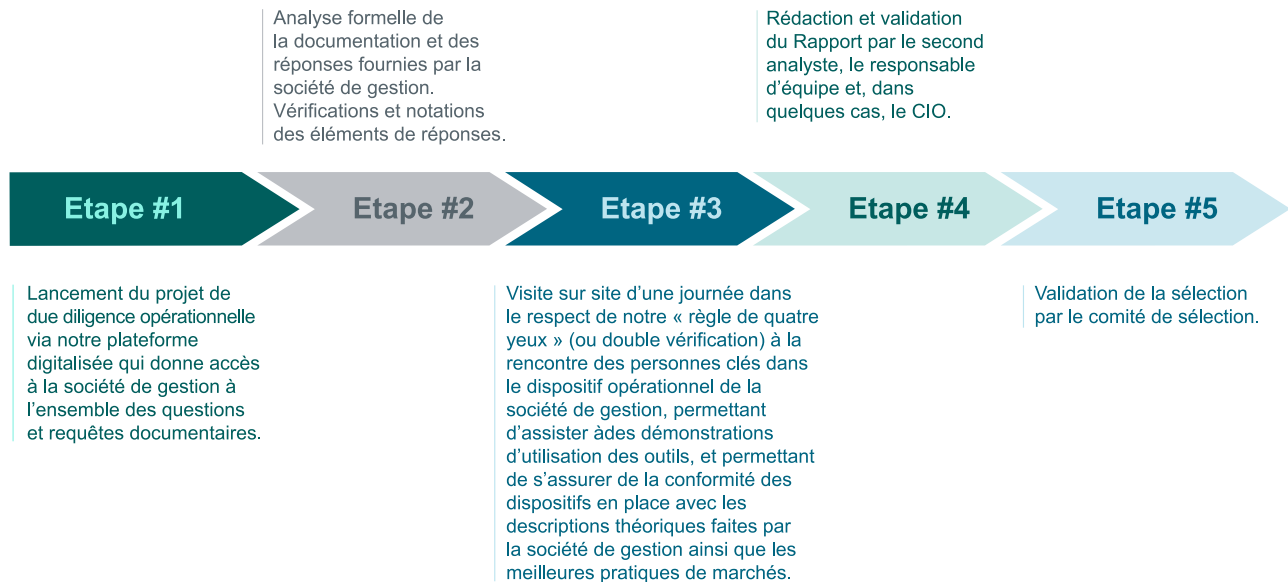
- Passant en revue l'ensemble des titres du portefeuille ;
- Évaluant la dynamique de l'équipe d'investissement ;
- Vérifiant que chaque position est conforme au processus d'investissement du fonds ;
- Évaluant la recherche fondamentale et ESG de l'entreprise ;
- En s'appuyant sur un cas réel pour évaluer les outils d'investissement.

En outre, nos analystes cherchent à évaluer l'engagement ESG du Gestionnaire d'investissement externe (politiques, adhésions liées à la durabilité). Ils cherchent également à comprendre l'ensemble des expertises existantes (compétences, dynamique avec l'équipe de gestion, outils) afin d'intégrer les critères ESG dans le processus d'investissement. Une attention particulière est accordée à la cohérence des positions du portefeuille avec ce processus. Nos analystes évaluent également le processus d'engagement mis en place, la politique de vote pratiquée et la transparence concernant les résultats des actions entreprises.

Ils établissent ensuite un rapport complet sur la base duquel la stratégie reçoit deux ratings, l'un indiquant la qualité intrinsèque, et l'autre la qualité ISR. Ce rapport est établi sur notre plateforme de due diligence et, entre autres, sur la base de critères de sélection couvrant différents niveaux :

- Risques structurels et humains au sein des équipes d'investissement ;
- Capacité à gérer les actifs – répartition des actifs gérés, taille des équipes, organisation, expérience et outils ;
- Processus d'investissement – sélection des titres, qualité de la recherche, philosophie d'investissement, cohérence des titres sélectionnés, style, exécution des ordres et attribution de la performance ;
- Intégration ESG – organisation, transparence du processus d'investissement, qualité de la recherche ESG, positionnement ESG du portefeuille, références en termes d'engagement des actionnaires ;
- Contrôle des risques – méthodes et outils de contrôle des risques ;
- Performance – réplification future de la performance, consistance de la performance ajustée du risque, etc.

Notre processus de sélection des sociétés de gestion dont est responsable l'équipe ODD comprend 5 étapes qui s'organisent autour de 6 thématiques d'étude.



Le rapport ODD ainsi établi comprend 2 ratings :

Un premier rating, relatif au dispositif opérationnel intrinsèque qui couvre 5 des 6 piliers d'étude :

- La partie « corporate » de la société de gestion avec sa gouvernance, son actionnariat et sa solidité financière,
- L'organisation « front to back »,
- Le dispositif informatique,
- L'organisation des risques,
- L'organisation de fonction de conformité.

Un second rating distinct qui couvre le dernier pilier d'étude, relatif à l'engagement de la société de gestion en terme d'ESG (politique RSE, etc.).

L'établissement d'un rating ESG MDD en conjonction d'un rating ESG ODD (au-delà des deux ratings traditionnels – non ESG), permet à ABN AMRO Investment Solutions d'effectuer un réel contrôle de consistance dans l'approche ESG des sociétés de gestion et des stratégies sélectionnées. Cette approche propriétaire unique permet de traquer toute asymétrie relative à une approche ESG, souvent propice au *greenwashing*.

Enfin, l'établissement de rapports MDD et ODD détaillés comprenant une forte granularité de notation permet aux analystes de s'engager auprès des sociétés de gestion et de mettre en exergue des pistes d'amélioration sur l'ensemble des thématiques évaluées, et ce dans la perspective de maintenir une industrie soutenable, qualitative et pérenne.

– Recherche académique

L'équipe de gestion d'ABN AMRO Investment Solutions s'appuie sur les recherches de notre équipe composée de quatre analystes quantitatifs. Cette équipe comprend trois experts titulaires d'un doctorat en économie (dont deux professeurs d'université). L'équipe contribue au processus de sélection des Gestionnaires d'investissement externes en identifiant très tôt les Gestionnaires prometteurs, ainsi que l'exposition aux facteurs de risque et le comportement en termes de style d'investissement. Elle développe des modèles internes permettant une analyse approfondie des univers d'investissement en cartographiant les Gestionnaires d'investissement externes et les groupes homogènes de fonds selon des critères spécifiques. L'équipe couvre un univers de plus de 150 000 fonds et 112 classes d'actifs. Elle est également impliquée dans le filtrage ESG de l'univers d'investissement.

Elle travaille actuellement sur trois études, en coordination avec l'Université Paris Nanterre, en France.

► Evaluation des notations ESG

L'objectif de ce projet de recherche est de proposer une méthodologie pour vérifier le contenu informationnel des notations ESG concernant la matérialisation des risques ESG, à l'instar des notations financières pour le risque de défaut. Plus particulièrement, le projet consiste à identifier le pouvoir prédictif des notations ESG sur la volatilité idiosyncratique des sociétés notées. Les résultats de l'étude empirique démontrent l'existence de ce contenu informationnel lorsqu'il y a convergence des agences de notations extra-financières (ici Sustainalytics et Asset4) quant à la notation ESG. A l'inverse, en cas de divergence, le pouvoir prédictif de la notation ESG semble disparaître. Ce résultat met en évidence les divergences importantes de notations extra-financières entre agences et les conséquences de ces divergences en terme de risque.





► Les fonds durables : 50 nuances de vert

Nous cherchons à évaluer s'il existe un « greenium » c'est-à-dire une prime de risque pour les investissements durables. Nous définissons et analysons dans un premier temps différents critères, plus ou moins objectifs, permettant de classer un fonds d'investissement comme durable tels que leur labellisation, leur notation financière, leur nom, leur engagement (PRI) et leur comportement (sensibilité aux risques ESG). Nous analysons ensuite leurs performances financières et leurs risques à travers une analyse multifactorielle. Le premier résultat est la mise en évidence d'une très forte hétérogénéité de ces critères définissant un investissement comme durable et ainsi le risque de greenwashing important dans l'industrie de la gestion d'actifs. Le second résultat est l'absence d'une prime de risque ESG particulière. Au contraire, les gestions durables affichent des biais de style marqués qui gouvernent leurs performances financières de manière significative.

► Les portefeuilles ESG et le risque de sous-diversification

Nous montrons que les approches ESG en matière de gestion de portefeuille conduisent à des biais potentiels en termes de régions, de secteurs et/ou de styles. Ces biais potentiels découlant d'une approche extra-financière peuvent conduire à des risques financiers et en particulier de sous-diversification ou de concentration. En conséquence, nous développons un algorithme de construction de portefeuilles permettant d'optimiser l'alpha du portefeuille tout en minimisant les risques de sous-diversification. Ce modèle est appliqué à un portefeuille ESG de fonds de fonds afin d'évaluer la valeur ajoutée de la modélisation proposée.

En outre, ABN AMRO Investment Solutions sponsorise et finance la chaire de recherche « Finance durable et investissements responsables »²³. Cette chaire a été créée en 2007. Elle est codirigée par Sébastien Pouget (Université Toulouse 1 Capitole IDEI-TSE et IAE) et Patricia Crifo (Département d'économie de l'École Polytechnique). Voici quelques exemples de recherches académiques financées par cette recherche (projets) :

- Projet 1 : « Les indicateurs de performance sociale » (coordonné par Patricia Crifo, Polytechnique)
- Projet 2 : « La valeur de l'éco-innovation » (coordonné par Sébastien Pouget, Université de Toulouse)
- Projet 3 : « Economie de la biodiversité » (coordonné par Nicolas Treich, Université de Toulouse)
- Projet 4 : « Les labels financiers » (coordonné par Patricia Crifo, Polytechnique)
- Projet 5 : « Les préférences en matière de soutenabilité » (coordonné par Milo Bianchi, Université de Toulouse)
- Projet 6 : « Les allocations à long-terme sous contrainte réglementaire » (coordonné par Olivier Gossner, Polytechnique)

23. <https://portail.polytechnique.edu/economie/fr/chaieres/presentation>



Prestataires de services externes et fournisseurs de données ESG

Au sein d'ABN AMRO Investment Solutions, les données ESG sont intégrées dans notre outil « front to back » ; les rapports sont personnalisés par chaque équipe à partir de cet outil²⁴. L'équipe ESG a accès à des portails dédiés pour évaluer les caractéristiques ESG des portefeuilles, comme les scores ESG et les trajectoires climatiques. Les analyses ESG sont disponibles sur un portail interne dédié.

En 2022, ABN AMRO Investment Solutions a mis en place de nouveaux outils pour faciliter le partage des données et les interactions au sein de la société et avec les parties prenantes, et pour améliorer le suivi des risques²⁵ (Aladdin, nouvelle source de données, nouvelles capacités de rapport ESG internes).

Nous travaillons avec plusieurs fournisseurs de données :



ABN AMRO Bank N.V. et ABN AMRO Investment Solutions travaillent avec Sustainalytics²⁶ depuis 2011.

ABN AMRO Investment Solutions utilise Sustainalytics pour évaluer différents indicateurs, tels que : le risque ESG géré et non géré d'une « entreprise » (y compris les éléments contributeurs sous-jacents), le risque ESG « pays » associé, les controverses liées à l'entreprise, l'exposition de l'entreprise à des activités à haut risque (charbon, combustibles fossiles, armes, etc.), afin de quantifier les principales incidences négatives sociales liées à l'activité de l'entreprise.

Nous utilisons ces données dans le but de :

- Mettre à jour des listes d'exclusions d'ABN AMRO Investment Solutions qui seront implémentées par nos Gestionnaires d'investissement externes ;
- Évaluer et surveiller les risques ESG des portefeuilles et de l'ensemble des encours d'ABN AMRO Investment Solutions ;
- Identifier les entreprises qui ne respectent pas les principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les candidats aux efforts d'engagement.

24. AAIS met en œuvre un nouvel outil « front-to-back »

25. Contrôles pré- et post-négociation en temps réel

26. Sustainalytics is a subsidiary of Morningstar



ABN AMRO Investment Solutions utilise le rating de durabilité de Morningstar pour évaluer le niveau de durabilité du portefeuille par rapport aux fonds appartenant à la même catégorie Morningstar. Nous utilisons également ces ratings (les « Globes Morningstar ») à des fins de communication. La méthodologie développée par Morningstar est basée sur le score de risques ESG élaboré par Sustainalytics. Récemment, Morningstar a étendu le périmètre des fonds couverts en intégrant les recherches de Sustainalytics sur les pays. Depuis novembre 2021, les portefeuilles diversifiés et obligataires investissant dans des instruments de dette publique se sont vus attribuer des Globes (correspondant au MSR)²⁷ augmentant ainsi de façon significative la visibilité de nos fonds en terme ESG par rapport à nos concurrents.

Nous utilisons ces données pour :

- Comparer les portefeuilles au sein des mêmes catégories Morningstar et suivre leur progression
- Évaluer et sélectionner des fonds tiers lors de l'étape initiale de recherche
- Vérifier l'évolution historique du score ESG de son portefeuille
- Vérifier l'exposition des portefeuilles aux activités controversées et aux activités liées au carbone
- ABN AMRO Investment Solutions utilise également les services de génération et de publication de documents de Morningstar, notamment dans le cadre de la production de la documentation réglementaire requise par le SFDR – Sustainable Finance Disclosure Regulation (annexes précontractuelles et périodiques, publications d'informations en matière de durabilité sur le site internet, etc.).



Nous utilisons les analyses de durabilité et les données ESG d'ISS via 2 portails dédiés pour :

- Exercer nos droits de vote aux assemblées générales des actionnaires :
 - Obtenir des analyses de résolutions pour voter lors des assemblées générales d'actionnaires
 - Obtenir une évaluation de la qualité de gouvernance de l'entreprise
 - Automatiser notre processus de vote permettant de voter pour chaque position éligible dans nos fonds (conformément à notre politique d'investissement durable)

27. Le nombre de Globes attribué va de 5 à 1 ; 5 globes correspondant au plus haut niveau de durabilité et 1 au plus bas



- ▶ Obtenir des données ESG et climat complémentaires :
 - Évaluer la contribution d'un investissement et donc du portefeuille aux objectifs de développement durable
 - Évaluer à l'échelle du portefeuille : les équivalents d'émissions de CO2 (catégories 1, 2 et 3 et intensité des émissions carbone), les risques physiques liés au réchauffement climatique ainsi que l'alignement du portefeuille avec un scénario d'élévation de la température globale de 1,5°C²⁸, évaluer la TVaR et la PVaR (voir ci-après, section VIII - Gestion des risques).
 - Calculer les principales incidences négatives plus particulièrement de nature environnementale
 - Évaluer l'alignement et la contribution des investissements à la taxonomie européenne (en cours d'analyse)

2. ACTIONS MENÉES POUR RENFORCER NOS CAPACITÉS INTERNES

Au cours des quatre dernières années, les employés d'ABN AMRO Investment Solutions ont participé à un cycle de formation organisé par ABN AMRO Bank N.V. avec des partenaires tels que l'Université d'Oxford et la Saïd Business School sur la transition vers une économie et une société durables ainsi que sur les derniers développements en matière d'investissement d'impact. ABN AMRO Bank N.V. a également mis en place une formation en ligne obligatoire axée sur l'économie circulaire, baptisée Circle²⁹. Le programme vise à développer les connaissances des employés sur le SFDR, sur comment mesurer l'impact ESG d'un portefeuille, sur les émissions de CO2, etc. afin de renforcer leur niveau de confiance lors des échanges et des conversations entre eux et avec les clients sur ces sujets.

En outre, les experts ESG d'ABN AMRO Bank N.V. et d'ABN AMRO Investment Solutions organisent régulièrement des sessions de formation pour sensibiliser aux sujets pertinents, tels que la réglementation SFDR, la taxonomie européenne, en coopération avec des consultants spécialisés. De plus, les employés qui souhaitent développer leurs connaissances en matière de durabilité ont la possibilité d'obtenir les supports de formation nécessaires pour accéder à la certification des analystes financiers spécialisée sur l'ESG (CFA ESG).

28. Niveau retenu par l'Agence Internationale de l'Énergie

29. Le nom du programme de formation « Circle » fait référence au pavillon circulaire d'ABN AMRO à Amsterdam, conçu et construit selon le principe de circularité (matériaux locaux et recyclés)

03

Informations relatives à la démarche de prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de l'entité

1. **ORGANES DE GOUVERNANCE**
2. **ORGANISATION D'ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS**
3. **INCORPORATION DES SUJETS ESG DANS LES STATUTS**
4. **COMPÉTENCE DES ORGANES DE GOUVERNANCE
EN MATIÈRE D'ESG**
5. **POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION**

1. ORGANES DE GOUVERNANCE

ABN AMRO Investment Solutions est gérée par son directoire soutenu par un comité exécutif, sous la supervision du conseil de surveillance.

Directoire

ABN AMRO Investment Solutions est dirigée par un directoire composé d'un président et Chief Executive Officer, François-Xavier Gennetais, et de deux directeurs généraux, Christophe Boucher, Chief Investment Officer et Elisa Alonso Sanz, Chief Operating Officer. Le directoire est responsable de la définition de la stratégie de l'entreprise, de l'efficacité de son organisation, de sa performance financière et extra-financière et de sa rentabilité.

Comité exécutif

Le directoire est soutenu par un comité exécutif, qui est responsable de la mise en œuvre de la stratégie. Le comité exécutif est composé des membres du directoire et de Bob Hendriks, Chief Commercial Officer, Olivier Leguay, Chief Administrative Officer et Julien Garnier, Chief Risk Officer.

Conseil de surveillance

Le conseil de surveillance d'ABN AMRO Investment Solutions est composé de trois administrateurs internes de ABN AMRO Bank N.V. : Alen Zeljkovic - Directeur Général Wealth Management Clients, Richard de Groot - Responsable de l'Investment et Ido Gonen - responsable de la prise de décision en matière de risque de crédit ainsi que de deux administrateurs indépendants : Bart Renner et Silvia Bocchiotti.

Le conseil de surveillance supervise le directoire et contrôle l'avancement de la stratégie d'ABN AMRO Investment Solutions. Le conseil de surveillance examine les résultats financiers, les principales priorités en matière de développement commercial, les projets opérationnels, les risques majeurs et les questions de conformité et les plans d'action.

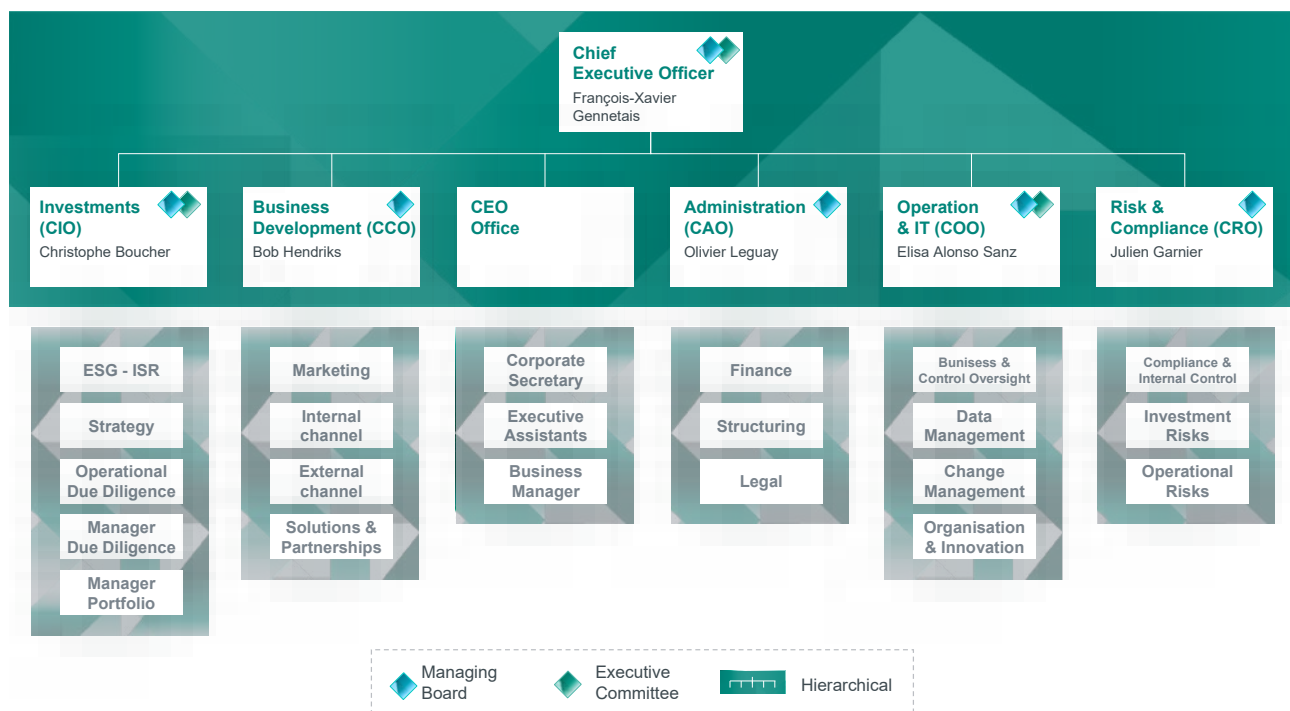
Le conseil de surveillance reconnaît qu'ABN AMRO Investment Solutions a intégré l'ESG dans sa stratégie avec pour objectif d'être le leader européen de la multigestion ESG. ABN AMRO Investment Solutions a fixé des ICP (indicateurs clés de performance) pour atteindre cet objectif. Le conseil de surveillance surveille les ICP, y compris ceux relatifs à l'ESG (évolution de l'encours ESG/durable, des politiques incluant la durabilité, labellisation des fonds, etc.). Le directoire d'ABN AMRO Investment Solutions présente un rapport d'activité trimestriel (incluant des éléments ESG) au conseil de surveillance.

Comité ISR

Le comité ISR d'ABN AMRO Investment Solutions est responsable d'établir la feuille de route ESG d'ABN AMRO Investment Solutions, de coordonner et d'aligner les activités ESG au sein d'ABN AMRO Investment Solutions en cohérence avec les politiques d'ABN AMRO. Ce comité recueille les différentes demandes liées à la durabilité des parties prenantes, apporte des solutions techniques notamment pour améliorer la gestion des données ESG et la diffusion des notations ESG. Il discute des actions visant à promouvoir les principes du développement durable (participation à des initiatives, labellisation, partenariats, etc.). Il joue également un rôle central dans l'accompagnement de l'entreprise à la mise en œuvre des évolutions continues de la réglementation sur la finance durable. Il est composé des membres du comité exécutif (Chief Executive Officer, Chief Investment Officer, Chief Operating Officer, Chief Commercial Officer, Chief Risk Officer, Chief Administrative Officer) et de l'équipe ESG. Les membres de l'équipe ESG possèdent une solide expérience commune de l'investissement durable, de l'engagement et du vote par procuration. Selon le sujet, le comité peut également inviter d'autres spécialistes de la recherche, de la sélection de Gestionnaires d'investissement externes, des données etc.

2. ORGANISATION D'ABN AMRO INVESTMENT SOLUTIONS

Graphique 3 – Organigramme (simplifié) d'ABN AMRO Investment Solutions



Source : AAIS

3. INCORPORATION DES SUJETS ESG DANS LES STATUTS

Le règlement intérieur du conseil de surveillance d'ABN AMRO Investment Solutions précise que « la stratégie du conseil sera cohérente avec les objectifs de développement durable de la société, en accordant une attention particulière aux facteurs sociaux, environnementaux et de gouvernance ».

Le règlement intérieur du conseil de surveillance prend en compte les critères ESG en stipulant que le conseil de surveillance doit être guidé par les intérêts de la société et de ses activités ; il doit tenir compte des intérêts pertinents de toutes les parties prenantes et prendre en considération les aspects sociaux de la conduite des affaires, le tout conformément aux lois et règlements applicables.

Néanmoins, les critères ESG mesurables ne sont pas explicitement incorporés dans les statuts³⁰.

4. COMPÉTENCES DES ORGANES DE GOUVERNANCE EN MATIÈRE D'ESG

Directoire et comité exécutif

Les membres de la direction d'ABN AMRO Investment Solutions sont éligibles au programme international de formation des employés d'ABN AMRO Bank N.V.. Ils ont développé leurs compétences et leurs connaissances en participant activement au comité ISR d'ABN AMRO Investment Solutions, à des adhésions externes (AFG) et à des événements et publications externes sur la durabilité. Le directoire d'ABN AMRO Investment Solutions s'appuie sur l'expertise ESG développée par l'équipe ESG-ISR d'ABN AMRO Investment Solutions.

Conseil de Surveillance

Collectivement, les membres du conseil de surveillance ont de l'expérience sur les sujets ESG et maintiennent leurs connaissances à jour sur ces sujets en participant à des comités internes dédiés³¹, des initiatives de marchés³², des groupes de travail, des formations et des conférences dédiées.³³

30. Il pourrait être envisagé d'incorporer explicitement les critères ESG dans les statuts d'AAIS (dernière mise à jour 2016)

31. Comme le comité consultatif sur le développement durable, l'un des comités exécutifs d'ABN AMRO

32. L'un des membres a établi les bases du rating de durabilité de Morningstar

33. Comme les fondamentaux des PRI, l'investissement durable et d'impact (Oxford)

5. POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Contexte

ABN AMRO Bank N.V. a rejoint l'indice Dow Jones Sustainability (DJSI) il y a quelques années ; aussi, ABN AMRO Bank N.V. a fait évoluer la politique de rémunération de ses dirigeants en conséquence, en intégrant des indicateurs de durabilité directement liés à la note DJSI obtenue. Deux autres indicateurs complètent ce dernier : i. « garder sa maison en ordre » (ce qui signifie participer activement à atteindre le niveau de risque et de culture d'entreprise souhaité, maîtriser les risques de gestion et les solutions de gestion) ii. « Enquête d'engagement des employés » (enquête annuelle qui mesure la satisfaction et le degré d'adhésion des employés à la politique en place)³⁴.

Méthodologie

La politique de rémunération d'ABN AMRO Investment Solutions est dérivée de celle d'ABN AMRO Bank N.V. et fait échos aux objectifs d'ABN AMRO Bank N.V. quant à sa volonté constante d'améliorer son score DJSI . Le système de gestion des performances d'ABN AMRO Investment Solutions est basé sur la méthode SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporel), ce qui signifie que les objectifs sont précisément identifiés et observables au moyen d'indicateurs connus du collaborateur.

Objectifs individuels

Les objectifs individuels sont définis par l'employé et discutés/approuvés par le responsable ; ils doivent être en accord avec la stratégie globale d'ABN AMRO Investment Solutions, sa politique de risque, son engagement à long terme à fournir des valeurs et des services aux clients, y compris les objectifs de durabilité. La réalisation de ces objectifs, fixés en concertation entre l'employé et le responsable au début de la période de performance, déterminera l'éligibilité de l'employé à une rémunération variable sur la période. Les objectifs sont composés d'objectifs quantitatifs (financiers et non financiers) et qualitatifs engageant, par exemple, le collaborateur à respecter les politiques en place, à traiter les clients de manière équitable et à les servir au mieux de leurs intérêts, à collaborer avec ses collègues et à promouvoir l'innovation.

ABN AMRO met l'accent sur l'engagement en faveur de pratiques commerciales durables.

34. ABN AMRO – Integrated Annual Report 2022 (ctfassets.net) (page 41)

Les employés n'ont pas d'objectif distinct relatif à l'intégration de l'ISR, mais peuvent suggérer des actions ou des indicateurs pertinents pour leur fonction dans le cadre de tous leurs objectifs (par exemple : identifier une idée de recherche pour un produit d'investissement ISR, un leadership éclairé, un support commercial...). Les employés peuvent également participer sur la base du volontariat au programme « Charity hours ». Dans le cadre de ce programme, les employés peuvent consacrer jusqu'à 35 heures de travail par an à du bénévolat ou à du volontariat pour l'un des partenaires à but non lucratif du groupe. En outre, dans le cadre de leur développement professionnel, les employés peuvent prendre part au programme de certification CFA ESG.

Rémunération variable

Une rémunération variable peut être attribuée lorsque les objectifs sont atteints et contribuent à la performance globale de l'entreprise. Le niveau de rémunération est adapté afin de décourager la prise de risque excessive à court terme.

ABN AMRO Investment Solutions est soumise à la réglementation applicable au secteur de la gestion d'actifs (AIFM, UCITS). Conformément à ces directives, ABN AMRO Investment Solutions a identifié des catégories de collaborateurs dont l'activité professionnelle peut avoir un impact significatif sur le profil de risque de la société. Les membres du conseil de surveillance, du conseil d'administration et directoire ainsi que le responsable de la gestion de portefeuille, les gérants, le responsable de la conformité et du contrôle interne, le responsable de la gestion du risque d'investissement et le responsable du développement commercial ainsi que toute autre personne identifiée entrent dans le cadre de ces dispositions et sont soumis à des conditions de paiement spécifiques (avec des différés de rémunération suivant les montants alloués).



Champ d'application et évolution

La politique de rémunération est applicable à tous les employés d'ABN AMRO Investment Solutions³⁵. Dans le prolongement des engagements d'ABNAMROBANK N.V., ABNAMRO Investment Solutions envisage, sur le court terme, de mieux formaliser la dimension ESG dans sa politique de rémunération (incluant les risques de durabilité).

35. La politique de rémunération d'AAIS ne s'applique pas aux collaborateurs externes travaillant pour ABN AMRO Investment Solutions.

04

Informations sur la stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou vis-à-vis des sociétés de gestion externes ainsi que sur sa mise en œuvre

- 1. PRINCIPE**
- 2. VOTE PAR PROCURATION**
- 3. PÉRIMÈTRE DE VOTE**
- 4. STATISTIQUES DE VOTE**
- 5. ENGAGEMENT**

1. PRINCIPE

Conformément au 2e principe des PRI – « Nous serons des 'assets-owners' engagés et intégrerons les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnariat » – nous considérons l'engagement actionnarial, ou l'actionnariat actif, comme une part importante de notre obligation fiduciaire. ABN AMRO Investment Solutions définit son engagement actionnarial comme la combinaison du dialogue avec les entreprises dans lesquelles elle investit et le vote aux assemblées générales des actionnaires (AG)³⁶.

Conformément à notre politique d'investissement durable, les responsabilités d'engagement actionnarial sont partagées entre l'équipe ESG et nos gérants de portefeuilles (Gestionnaires d'investissement externes, gérants internes). Ces derniers sont les principaux responsables du dialogue avec les entreprises dans lesquelles ils investissent. Ils ont une connaissance approfondie des marchés sur lesquels ces dernières opèrent, sont responsables de la stratégie d'investissement et de la composition du portefeuille qui en résulte. Selon nous, l'engagement sur les sujets environnementaux et sociaux doit être intégré automatiquement dans le dialogue général avec les entreprises, car ces sujets relèvent souvent de la gouvernance et des aspects financiers eux-mêmes, depuis longtemps, à l'ordre du jour de l'agenda des investisseurs.

Les efforts de vote aux assemblées d'actionnaires sont coordonnés au niveau d'ABN AMRO Investment Solutions, sous la supervision et la responsabilité de l'équipe ESG. Les détails de notre politique de vote et de nos directives d'engagement sont décrits dans les paragraphes suivants.

2. VOTE PAR PROCURATION

En sa qualité de représentant des actionnaires finaux, et société de gestion responsable des fonds qu'elle gère, ABN AMRO Investment Solutions émet des instructions de vote par procuration. Afin de le faire efficacement, nous travaillons avec ISS Governance, un prestataire de services spécialisé dans le traitement et l'exécution des votes selon des instructions préétablies. Les recommandations de vote adressées par ISS suivent les directives internationales de vote par procuration en matière d'ISR d'ISS Governance et les directives internes de ABN AMRO Investment Solutions. Elles sont conformes à la politique d'investissement durable d'ABN AMRO Investment Solutions et d'ABN AMRO Bank N.V.. Les directives internationales de vote par procuration en matière d'investissement socialement responsable « ont été élaborées pour être compatibles avec le double

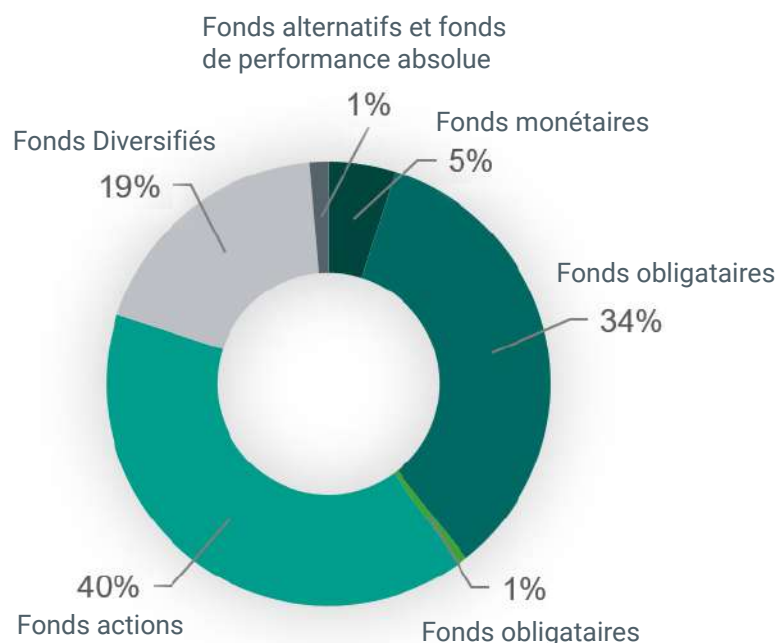
36. Les pays dans lesquels nous investissons ne sont pas concernés par nos politiques et nos directives en matière d'actionnariat actif, car ils ne peuvent pas faire directement l'objet d'échanges avec le gestionnaire d'actifs/gérant de portefeuille et ne tiennent pas d'AG. Les AGA concernent les assemblées d'actionnaires pour les positions détenues en actions.

objectif (financier et social/environnemental) des actionnaires socialement responsables»³⁷. Cela signifie que nous soutenons généralement les résolutions environnementales et sociales, étant donné qu'elles favorisent la bonne citoyenneté d'entreprise et améliorent la valeur à long terme pour les actionnaires et les parties prenantes. Les directives mettent spécifiquement l'accent sur les propositions des actionnaires³⁸ et des dirigeants en matière de transition climatique (« Say-On-Climate ») et de respect des droits humains.

En 2022, nous avons participé à 1 936 assemblées générales des actionnaires - contre 432 en 2021 et avons voté 23 752 résolutions - contre 6 478 résolutions en 2021 ; cette progression significative s'explique principalement par l'abandon des seuils de vote minimum début 2022. Notre taux de participation avoisine les 90% sur l'année 2022³⁹.

3. PÉRIMÈTRE DE VOTE

Notre périmètre de vote couvre tous les produits d'investissement en actions dotés d'un droit de vote ainsi que la part des droits de vote détenus par les portefeuilles diversifiés et convertibles. Ces derniers représentent 75% de nos encours à fin décembre 2022.



37. Portée cette année par l'ONG « Follow This »

38. Portée cette année par l'ONG « Follow This »

39. Nous ne votons pas aux assemblées générales des Sicav, au conseil d'administration des fonds d'épargne d'entreprise, quand la réglementation nationale nécessite un blocage préalable des titres et dans certains cas spécifiques nécessitant d'engager des actions de mandature.

4. STATISTIQUES DE VOTE

Les statistiques ci-dessous ont été réalisées sur l'année 2022.

Tableau 3 – Répartition des résolutions votées par enjeu ESG

Type de Résolution	Nombre de Résolution
Environnement	114
Environnement/Social	57
Environnement/Social/Gouvernance	6
Gouvernance	23 283
Social	279
Social/Gouvernance	13
Total	23 752

Source : AAIS et ISS

Tableau 4 – Répartition du type de résolution votée par instruction de vote

Type de Résolution	Instruction de vote					% résolutions soutenues par AAIS
	Abstention	Contre	Pour	1 an	Avec condition	
Environnement	-	20	94	-	-	82%
Environnement/Social	-	15	42	-	-	74%
Environnement/Social/Gouvernance	-	1	5	-	-	83%
Gouvernance	96	4 461	18 216	26	484	78%
Social	-	20	259	-	-	93%
Social/Gouvernance	-	11	2	-	-	15%
Total	96	4 528	18 618	26	484	78%

Source : AAIS et ISS

Tableau 5 – Répartition du type de résolution par vote CONTRE ou POUR le Management

Type de Résolution	Vote en ligne avec le Management ou Abstention	Vote contre le Management	% de Vote contre le Management
Environnement	19	95	83%
Environnement/Social	40	17	30%
Environnement/Social/Gouvernance	1	5	83%
Gouvernance	18 315	4 968	21%
Social	109	170	61%
Social/Gouvernance	9	4	31%
Total	18 493	5 259	22%

Source : AAIS et ISS

Il ressort de l'analyse des statistiques de vote que la majorité des résolutions adressent des points de Gouvernance de l'entreprise (comme sur les années précédentes) ; cependant les sujets sociaux ou environnementaux souvent portés par les actionnaires sont de plus en plus nombreux d'une année sur l'autre. Nous nous sommes opposés au Management de l'entreprise dans 22% des cas.

Vous trouverez plus de détails sur notre processus de vote dans notre politique de vote et son rapport, disponible sur notre site Internet⁴⁰. Nous avons déployé un service d'information en ligne sur les statistiques de votes (outil élaboré par ISS), permettant de visualiser les résultats de notre politique de vote (avec analyse résumée) fonds par fonds.⁴¹



5. ENGAGEMENT

Nous considérons que les actions d'engagement relèvent de la responsabilité des gérants de portefeuille. Néanmoins, nous avons mis en place des directives d'engagement⁴² qui sont destinées à servir de norme minimale. Ces directives suivent les grandes lignes de l'approche d'engagement définie par notre société mère, ABN AMRO Bank N.V.. Nous exigeons que l'engagement fasse partie intégrante de la gestion du portefeuille de notre gamme de produits d'investissement ESG/Durables⁴³, où les attentes peuvent différer selon la stratégie d'investissement du fonds. Nos directives d'engagement sont principalement axées sur l'investissement dans des titres d'entreprises. Nous n'attendons pas des gérants de portefeuille qu'ils s'engagent auprès des gouvernements s'ils ont investi dans des emprunts d'État, à moins qu'ils ne soient en mesure de joindre leurs efforts à ceux d'autres investisseurs et qu'ils aient la capacité de s'engager auprès des responsables politiques.

40. Tous les documents sont disponibles sur www.abnamroinvestment.com

41. <https://vds.issgovernance.com/vds/#/ODg0MA==>

42. Les directives d'engagement d'AAIS sont disponibles sur www.abnamroinvestment.com

43. alors qu'il ne s'agit pas d'un critère essentiel pour tous les autres produits (article 6 du SFDR)

Nous ne nous désengageons pas nécessairement de secteurs entiers, cependant, la politique d'exclusion de ABN AMRO Investment Solutions génère certaines restrictions d'investissement et les actions d'engagement peuvent s'en trouver ainsi limitées voire non envisageables.

Le périmètre des portefeuilles soumis à nos directives d'engagement actionnarial concerne les produits d'investissement relevant des articles 8 et 9 de SFDR ; le périmètre s'est étendu en 2022, passant de 8,8 Mds € (fin décembre 2021) à 14,7 Mds € (fin décembre 2022). Notre rapport annuel d'engagement est disponible sur notre site internet. La version actuelle de ce rapport est une synthèse globale de toutes les actions entreprises par nos gérants de portefeuille (Gestionnaires d'investissement externes, Conseillers, gérants internes). Nous veillons à ce que tous nos gérants de portefeuille suivent leurs efforts d'engagement dans le temps et disposent de processus adéquats (objectifs, principales étapes, décision de désinvestissement en cas de trajectoires d'engagement infructueuses, etc.).



05

Informations relatives à la Taxonomie européenne et aux combustibles fossiles

1. CONFORMITÉ DE NOTRE GAMME DE FONDS
À LA TAXONOMIE EUROPÉENNE
2. EXPOSITION AU SECTEUR DES ÉNERGIES FOSSILES
3. INVESTISSEMENT DANS LES OBLIGATIONS VERTES

1. CONFORMITÉ DE NOTRE GAMME DE FONDS À LA TAXONOMIE EUROPÉENNE

Définition

La taxonomie européenne pour les activités durables est un système de classification qui précise quels investissements sont respectueux de l'environnement. L'Union Européenne a identifié six objectifs et domaines d'activités sous-jacents :

- ▶ L'atténuation du changement climatique.
- ▶ L'adaptation au changement climatique.
- ▶ L'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines.
- ▶ La transition vers une économie circulaire.
- ▶ La prévention et le contrôle de la pollution.
- ▶ La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Une activité économique est éligible à la Taxonomie si elle contribue de façon substantielle à l'un de ces 6 objectifs. Une activité économique est conforme à la Taxonomie lorsqu'elle répond aux critères d'examen technique de l'UE, qu'elle ne cause aucun préjudice significatif à l'un des autres objectifs et qu'au niveau de l'entreprise, les garanties sociales minimales sont respectées.

Ce qui est légalement demandé

Selon l'article 8 du règlement sur la taxonomie européenne, les entreprises basées en Europe, ou opérant en tant qu'entité juridique européenne avec plus de 500 employés (ou moins sous réserve de la transposition nationale de la directive sur les rapports non financiers), ont l'obligation de rédiger un rapport sur la taxonomie européenne. Cette obligation comprend la divulgation du pourcentage du chiffre d'affaires, des dépenses d'investissement (Capex) ou des dépenses opérationnelles (Opex) qui sont éligibles à la Taxonomie et alignées avec elle.

Au 1^{er} janvier 2022, les sociétés de gestion sont tenues de calculer la part de leurs actifs qui est éligible à la Taxonomie et de déclarer dans le document précontractuel du produit d'investissement relevant de l'article 9 du SFDR, la part des produits d'investissement qui sont alignés sur la Taxonomie. Au 1^{er} janvier 2023, l'alignement sur la Taxonomie est également inclus dans le document précontractuel de tous les produits relevant des articles 8 et 9 du SFDR qui investissent dans des activités économiques environnementales.

Exercices de due diligence d'ABN AMRO Investment Solutions sur la Taxonomie

Pour déterminer si un investissement est éligible, nous devons disposer de la ventilation des activités de l'entreprise (code NACE). Comme cette donnée n'est pas encore intégrée dans nos outils, nous ne sommes actuellement pas en mesure de communiquer cette information au niveau de l'investissement.

Après discussion avec nos Gestionnaires d'investissement externes et notre maison-mère, nous nous sommes accordés sur le fait que l'information dont nous disposons actuellement sur les activités Taxonomie-compatibles est insuffisante, nécessite de plus amples analyses et ne permet pas d'évaluer correctement l'alignement ou la conformité des investissements avec la Taxonomie européenne du SFDR. Par ailleurs, nous avons été amenés à réviser notre déclaration sur l'alignement que nous pensions avoir identifié dans l'un de nos produits d'investissement fin 2022 pour ramener le seuil déclaré de 5% à 0%.

Néanmoins, nous continuons l'exploration des points de données disponibles.

2. EXPOSITION AU SECTEUR DES ÉNERGIES FOSSILES

Nous rendons compte ici de l'exposition de nos portefeuilles d'investissement dans le secteur des énergies fossiles. Cette information est disponible dans les rapports périodiques de certains fonds (attachés aux rapport annuels).

Nous reconnaissons les enjeux et risques ESG du secteur de l'Energie dont le rôle est prépondérant dans la transition énergétique engagée par l'Union Européenne. Nous n'avons pas formalisé de politique d'investissement particulière sur les énergies fossiles dans leur globalité. Notre politique d'exclusion adresse cependant certaines activités comme l'exploitation des bitumineux, leur exploration en zone arctique, la production du charbon thermique et l'utilisation du charbon comme source d'énergie.

Tableau 6 a – Exposition globale de nos fonds aux énergies fossiles

Activités	Date	Encours € millions	Part des Encours globaux
Implication dans l'industrie des Energies fossiles (y compris les activités de production, de raffinage et de transport)	2022	824	4,5%
	2021	1.274	6,0%

Source : AAIS et ISS

Nota bene : L'industrie des énergies fossiles comprend les activités de production, d'extraction, d'exploration et de distribution. Les combustibles fossiles comprennent le charbon thermique, ainsi que tous les types de pétrole et de gaz (liquides et solides).

Notre exposition globale à fin décembre 2022 est en diminution comparée à celle de l'année précédente. Les principales positions en termes d'encours sont détenues par des fonds non ESG (certains de ces investissements sont des obligations vertes – Green Bonds).

Tableau 6b - Exposition aux Energies fossiles des fonds dont les encours > 500 millions €

Nom du fonds	Encours en €	Catégorie SFDR	Encours Energies fossiles €	% Encours Fonds
AAF Parnassus US ESG Equities	2 000 835 085	Art. 8	63.048.418	3,2%
AAF Blackrock Euro Government ESG Bonds	1 176 715 820	Art. 8	0	0,0%
AAF Aristotle US Equities	991 749 275	Art. 6	92.770.211	9,4%
AA Candriam ESG Treasury	906 136 234	Art. 8	0	0,0%
AAF FoM Flexible Bonds	893 093 350	Art. 8	82.977.220	9,3%
AAF ESG Profile 4 - Moderately Aggressive	842 091 677	Art. 8	29.749.952	3,5%
AAF Candriam Emerging Markets ESG Bonds	790 129 921	Art. 8	25.038.247	3,2%
AAF Edentree European Sustainable Equities	753 746 839	Art. 9	33.236.579	4,4%
AAF ESG Profile 3 – Moderately Defensive	661 679 250	Art. 8	20.957.584	3,2%
AAF BlueBay Euro Aggregate ESG Bonds	579 949 381	Art. 8	15.182.230	2,6%
AAF Candriam Global ESG High Yield Bonds	558 757 729	Art. 8	35.023.231	6,3%
Total	10 154 884 561		397.983.673	

Source : AAIS et ISS

Nota bene : L'industrie des énergies fossiles comprend les activités de production, d'extraction, d'exploration et de distribution. Les combustibles fossiles comprennent le charbon thermique, ainsi que tous les types de pétrole et de gaz (liquides et solides).

Ces fonds sont investis à hauteur de 398 millions € dans des activités liées aux énergies fossiles. Les investissements sont en ligne avec les différents objectifs de durabilité de chacun des fonds classé Art.8 ou Art.9.



3. INVESTISSEMENT DANS LES OBLIGATIONS VERTES

Nous rendons compte ici de nos investissements dans les obligations vertes qui participent à l'effort commun de transition énergétique.

Le Ministère français de la Transition Ecologique définit l'obligation verte comme «(...) un emprunt émis sur le marché par une entreprise ou une entité publique auprès d'investisseurs pour lui permettre de financer ses projets contribuant à la transition écologique (énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion durable des déchets et de l'eau, exploitation durable des terres, transport propre et adaptation aux changements climatiques...), plus particulièrement les investissements en infrastructures. Elle se distingue d'une obligation classique par un reporting détaillé sur les investissements qu'elles financent et le caractère vert des projets financés.»

Tableau 7a – Exposition globale aux obligations vertes

Catégorie de titres	Date	Encours € millions	Part des Encours globaux
Obligations vertes*	2022	1.040	6%
	2021	647	3%

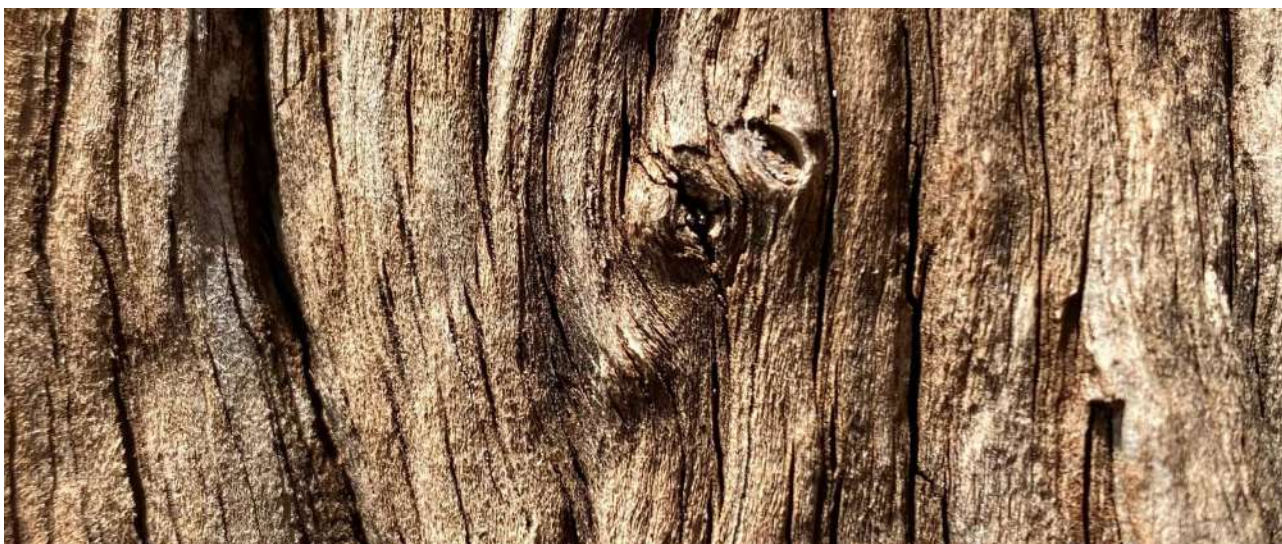
Tableau 7b – Exposition aux obligations vertes des fonds dont les encours > 500 millions €

Nom du fonds	AuM en €	SFDR/Type d'Actifs	Encours Obligations vertes €	% Encours Fonds
AAF Parnassus US ESG Equities	2.000.835.085	Art. 8 / fonds action	0	0,0%
AAF Blackrock Euro Government ESG Bonds	1.176.715.820	Art. 8 / fonds obligataire	62.209.759	5,3%
AAF Aristotle US Equities	991.749.275	Art. 6 / fonds action	0	0,0%
AA Candriam ESG Treasury	906.136.234	Art. 8 / fonds monétaire	0	0,0%
AAF FoM Flexible Bonds	893.093.350	Art. 8 / fonds obligataire	69.472.449	7,8%
AAF ESG Profile 4 - Moderately Aggressive	842.091.677	Art. 8 / fonds diversifié	27.829.038	3,3%
AAF Candriam Emerging Markets ESG Bonds	790.129.921	Art. 8 / fonds obligataire	131.987.389	16,7%
AAF Edentree European Sustainable Equities	753.746.839	Art. 9 / fonds action	0	0,0%
AAF ESG Profile 3 - Moderately Defensive	661.679.250	Art. 8 / fonds diversifié	34.340.517	5,2%
AAF BlueBay Euro Aggregate ESG Bonds	579.949.381	Art. 8 / fonds obligataire	34.078.742	5,9%
AAF Candriam Global ESG High Yield Bonds	558.757.729	Art. 8 / fonds obligataire	50.591.964	9,1%
Total	10.154.884.561		410.509.858	

NB: ne comprend pas les obligations sociales

Source : AAIS

Par nature d'actifs, les fonds actions ne détiennent pas d'obligations et les fonds monétaires n'investissent pas dans des obligations dont les maturités sont trop longues; de ce fait, ces fonds ne sont pas susceptibles de détenir des obligations vertes. Notons que tous les fonds obligataires et diversifiés de la liste sont tous positionnés sur les obligations vertes et dans des portions représentant 3,3 à 16,7% de leurs encours.



06

Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique prévus par l'Accord de Paris

1. OBJECTIF DE NEUTRALITÉ CARBONE
2. CHARBON ET ÉNERGIES FOSSILES NON CONVENTIONNELLES
3. FEUILLE DE ROUTE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

1. OBJECTIF DE NEUTRALITÉ CARBONE

Comme indiqué dans la Déclaration sur le climat d'ABN AMRO Bank N.V.⁴⁴, son objectif est d'aligner son portefeuille de prêts et d'investissements clients sur un scénario de réchauffement climatique bien inférieur à 2°C et de soutenir la transition vers une économie neutre en carbone d'ici 2050. La déclaration sur le climat s'applique à l'ensemble du groupe. En 2021, ABN AMRO BANK N.V. a publié « Guiding a Bank's portfolio to Paris »⁴⁵, dans lequel plusieurs méthodes visant à fixer des objectifs basés sur la science pour divers portefeuilles ont été étudiées. A la fin de l'année 2022, ABN AMRO Bank N.V. a présenté son plan climat et confirme son engagement auprès de Net Zero Banking Alliance⁴⁶. Ce dernier comprend une approche par étapes menant graduellement à la neutralité carbone. Le champ d'application du plan climat comprend ABN AMRO Investment Solutions (dans le cadre des investissements) et les opérations propres de la banque.

Dans ce contexte, ABN AMRO Investment Solutions évalue actuellement la manière de mettre en œuvre sa propre voie vers la neutralité carbone, avec un objectif intermédiaire pour 2030. Dans une large mesure, les efforts opérationnels pour mettre en œuvre une stratégie de neutralité carbone se situeront au niveau des Gestionnaires d'investissement externes car ils sont chargés de l'investissement de nos portefeuilles. Le rôle d'ABN AMRO Investment Solutions sera de fixer les objectifs globaux, de s'engager auprès des Gestionnaires d'investissement externes pour les inclure progressivement dans le champ d'application et les aider dans la mise en œuvre, de surveiller et de rendre compte des progrès, et d'ajuster l'objectif tous les 5 ans si nécessaire, afin d'atteindre la neutralité carbone pour l'ensemble des encours d'ici à 2050.

Les étapes que nous prévoyons pour développer une stratégie de neutralité carbone solide sont les suivantes :

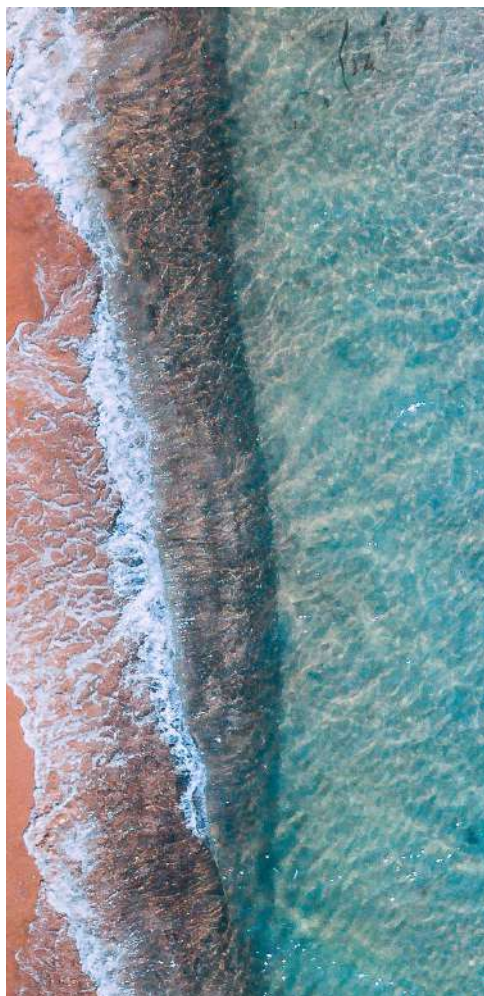
- **Évaluation des portefeuilles actuels**, par le biais d'un dialogue avec les Gestionnaires d'investissement externes et l'évaluation des données disponibles. Nous sommes en cours d'évaluation des stratégies climatiques de nos Gestionnaires d'investissement externes et de leurs capacités à gérer un portefeuille neutre en carbone. S'agissant des analyses de données, nous utilisons au sein d'ABN AMRO Investment Solutions l'outil d'évaluation climat d'ISS (tandis que nos Gestionnaires d'investissement externes peuvent utiliser des outils différents pour le même exercice). Nous examinons la trajectoire actuelle du portefeuille (dans quelle mesure est-il déjà sur une trajectoire de 1,5°C) et les émissions carbone catégories 1, 2 et 3, ligne par ligne. Lorsque nous ne disposons d'aucune donnée (cela peut être le cas pour les marchés émergents ou certaines stratégies investies dans des titres non cotés), nous devons, en collaboration avec les Gestionnaires d'investissement externes, trouver un moyen d'aborder les points ci-dessus.

44. [ABN AMRO Climate Statement.pdf \(ctfassets.net\)](#)

45. [ABN AMRO Guiding a Bank's Portfolio to Paris.pdf \(ctfassets.net\)](#)

46. https://assets.ctfassets.net/1u811bvgythc/7Akmf4slo5WrZNxiMYY0hV/f0225f443b9812808b26d208bc1a2755/ABN_AMRO_2022_Climate_Strategy_Targets.pdf

Sur la base de ces analyses, nous déterminerons le périmètre initial de notre engagement, que nous réviserons et ajusterons régulièrement.



- **Identifier les leviers et ajuster la déclaration sur le climat** : avec les Gestionnaires d'investissement externes qui sont déjà identifiés comme étant dans le périmètre, et qui n'ont pas déjà mis en place une trajectoire solide vers la neutralité carbone, nous devons identifier les principaux émetteurs par catégorie d'émission carbone⁴⁷. Nous demanderons aux Gestionnaires d'investissement externes d'évaluer dans quelle mesure ces entreprises peuvent être incitées à réduire leurs émissions pour atteindre un niveau de 1,5°C de réchauffement global d'ici à 2050. ABN AMRO Investment Solutions devra mettre à jour sa déclaration sur le climat afin d'inclure plus de détails sur les leviers que nous anticipons pour réduire le risque climat (Value at Risk) et se diriger vers la neutralité carbone.
- **Suivi, rapports et ajustements** : une fois que nos délégués se seront engagés à atteindre l'objectif de neutralité carbone, ils auront la responsabilité de gérer cet engagement. Le rôle d'ABN AMRO Investment Solutions sera d'effectuer un suivi continu, de rendre compte des progrès réalisés, et de procéder à des ajustements périodiques si nécessaire.

2. CHARBON ET ÉNERGIES FOSSILES NON CONVENTIONNELLES

L'exposition au charbon thermique (extraction et utilisé comme générant de l'électricité) et aux énergies fossiles non-conventionnelles est actuellement possible dans nos fonds SFDR art.6 sans limitation. Nos fonds SFDR art.9 and 8 peuvent investir dans ces activités dans la mesure où nos seuils de revenus maximaux tirés de ces activités sont respectés. De plus, dans le prolongement de l'engagement pris par la Commission Européenne à l'horizon 2030, ABN AMRO Investment Solutions s'est engagée à ne plus financer les activités européennes dans le charbon thermique et à sortir complètement de toute transaction liée au charbon d'ici à 2040.

47. Actuellement, AAIS exclut les pays qui n'ont pas ratifié l'Accord de Paris de tous les fonds relevant des articles 8 et 9 du SFDR.

Actuellement, ABN AMRO Investment Solutions exclut (*champ d'application : fonds relevant des articles 8 et 9 du SFDR*) :

- ▶ **Les énergies fossiles non conventionnelles** : le forage arctique, les sables bitumineux et les méthodes d'extraction du pétrole de schiste. D'un point de vue climatique, ces méthodes d'extraction entraînent des niveaux d'émission élevés (sables bitumineux, pétrole de schiste) et ont de graves conséquences sur les écosystèmes (souvent fragiles), tels que les zones à haute valeur de biodiversité. Par conséquent, nous excluons toute entreprise dont les revenus combinés de ces activités dépassent 5%.
- ▶ **Extraction de charbon thermique** : se concentre sur le charbon thermique (charbon à vapeur), qui est brûlé pour produire de la vapeur afin de faire fonctionner des turbines pour générer de l'électricité, soit pour les réseaux électriques publics, soit directement par les industries consommatrices d'électricité (comme les industries chimiques, les fabricants de papier, les cimenteries et les briqueteries).
 - Les fonds classés en interne Art.8 niveau 1 et Art.9⁴⁸ doivent exclure les revenus excédant 5%.
 - Les fonds classés en interne Art.8 niveau 2 doivent exclure les entreprises dont les revenus dépassent 10%.
- ▶ **Production d'électricité à partir de charbon thermique** : nous excluons les entreprises dont la participation à la production d'électricité à partir de charbon thermique dépasse 10% du chiffre d'affaires total.⁴⁹

Outre ces exclusions, nous mettons en garde nos Gestionnaires d'investissement externes, dans notre convention de gestion des investissements (IMA), contre les (principales) incidences négatives des investissements dans des activités liées (entre autres) à l'énergie nucléaire et à l'exploration et la production de combustibles fossiles conventionnels.

3. FEUILLE DE ROUTE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

Le comité ISR d'ABN AMRO Investment Solutions (qui comprend les membres du comité exécutif et l'équipe ESG) a établi une feuille de route initié en 2022 vers un alignement progressif des investissements sur la neutralité carbone.

Ainsi en 2022, nous avons initié le dialogue avec nos Gestionnaires d'investissement externes pour évaluer (i.) leurs engagements envers la neutralité carbone (ii.) leurs stratégies climatiques en place et (iii.) leurs capacités futures à s'engager envers la neutralité carbone.

48. AAIS identifie des produits d'investissement appliquant différents niveaux d'exclusion.

49. À l'exception des obligations vertes (qui peuvent être émises par les mêmes entreprises).

Sur l'année 2023 : nous continuons à identifier les leviers ce qui passera par la prise en compte/appropriation de plus d'indicateurs climats (dont scope 3) pour réduire la Value at Risk relative au climat et orienter les portefeuilles si nécessaire. Nous serons amenés à fixer également des objectifs intermédiaires et finaux afin de réduire le risque et de travailler à l'alignement sur le principe de la neutralité carbone.

Périodiquement : nous nous efforçons de contrôler, rendre compte et ajuster, avec pour objectif final d'aligner 100% de l'encours sur un engagement envers la neutralité carbone.

Au fil du temps, nous réviserons périodiquement notre déclaration sur le climat (mise à jour des exclusions, inclusion d'une méthodologie pour tendre vers la neutralité carbone, etc.) afin de nous assurer qu'elle reflète notre position la plus récente.

Enfin, nous étudions un éventuel engagement de ABN AMRO Investment Solutions auprès de l'initiative « Net Zero Asset Management » (NZAM initiative)⁵⁰ regroupant de nombreuses sociétés de gestion. Il s'agit de prendre l'engagement de publier et de reporter sur les efforts en matière de neutralité Carbone des portefeuilles d'investissement. Cet exercice est particulièrement complexe pour ABN AMRO Investment Solutions dont une grande partie de cet engagement sera lié à la bonne volonté de Gestionnaires d'investissement externes. Afin de bien identifier tous les tenants et aboutissants, ABN AMRO Investment Solutions a rejoint, en fin d'année 2022, l'organisation IIGCC, initiatrice de NZAM, pour réfléchir et aboutir à une adaptation de l'engagement NZAM dès qu'il s'agit de considérer un modèle économique comme le nôtre.

50. The Net Zero Asset Managers initiative – An international group of asset managers committed to supporting the goal of net zero greenhouse gas emissions

07

Informations sur la stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

1. GÉNÉRALITÉS
2. INDICATEURS BIODIVERSITÉ
3. EFFORTS FUTURS



1. GÉNÉRALITÉS

Nous pensons que la sensibilisation des risques financiers liés à la biodiversité est encore très faible (contrairement à celle des risques liés au climat) mais prend forme. Outre sa contribution à l'accélération du changement climatique, la perte de biodiversité menace la santé des écosystèmes qui fournissent d'importants services à l'économie, tels que la pollinisation animale des cultures alimentaires, le traitement naturel de l'eau et la fertilité des sols. En outre, la perte de biodiversité est un facteur important de risques financiers, tant sur le plan physique que sur celui de la transition.

ABN AMRO Bank N.V.⁵¹ a adhéré au Finance for Biodiversity Pledge (Engagement du secteur de la Finance en faveur de la Biodiversité) en septembre 2020 en promettant de collaborer, s'engager, évaluer son propre impact sur la biodiversité, fixer des objectifs et rendre compte des questions liées à la biodiversité d'ici 2024. En outre, ABN AMRO Bank N.V.⁵² a rejoint le Partnership for Biodiversity Accounting Financials (PBAF) afin de définir une approche comptable commune sur la biodiversité pour le secteur financier.



ABN AMRO Investment Solutions a inclus les aspects fondamentaux de la biodiversité dans sa politique d'investissement durable. Nous le faisons notamment en excluant toute participation à des activités controversées du point de vue de la biodiversité.

Actuellement, ABN AMRO Investment Solutions exclut (champ d'application : fonds relevant des articles 8 – plus particulièrement la gamme de fonds « 8+ » -et 9) :

- **Le développement d'organismes génétiquement modifiés (OGM) et/ou la culture et la croissance de plantes génétiquement modifiées** : les OGM soulèvent des préoccupations en matière d'environnement et de biodiversité concernant la création de nouvelles mauvaises herbes, la perte d'écosystèmes terrestres et aquatiques par l'utilisation d'herbicides et de pesticides toxiques. Les entreprises qui tirent plus de 5% de leurs revenus d'activités liées au développement d'OGM sont exclues.

51. <https://www.financeforbiodiversity.org/signatories/>

52. <https://www.pbafiglobal.com/financial-institutions-taking-action>

- **Les énergies fossiles non conventionnelles** : le forage arctique, les sables bitumineux et les méthodes d'extraction du pétrole de schiste, voir également le chapitre précédent. Nous excluons toute entreprise dont les revenus combinés provenant de ces activités dépassent 5%.

De plus, en fonction de la classification de durabilité du fonds, nous excluons d'autres activités liées à la perte de biodiversité, telles que l'extraction de charbon thermique (voir chapitre précédent), la production de tabac et de cannabis, et la production de fourrure et de cuir spéciaux⁵³. En outre, dans notre convention de gestion (IMA), nous mettons en garde nos Gestionnaires d'investissement externes contre les (principales) incidences négatives des investissements dans des activités liées (entre autres) au commerce de plantes, d'espèces animales ou de produits en violation de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction), aux pesticides, herbicides et fibres d'amiante (soumis à une élimination progressive à l'échelle internationale) ; et aux entreprises actives dans la production d'huile de palme qui ne seraient pas membres de la Table ronde sur la production durable d'huile de palme (RSPO).

Un certain nombre de nos Gestionnaires d'investissement externes investissent dans des entreprises visant à lutter contre le changement climatique et à fournir de l'eau potable : deux facteurs qui jouent un rôle majeur dans la préservation de la biodiversité. En outre, plusieurs de nos Gestionnaires d'investissement externes investissent dans des entreprises qui contribuent à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables réputées moins agressives sur la Biodiversité.



53. Notre liste d'exclusion complète peut être consultée en cliquant ici : [ABN AMRO Investment Solutions-Exclusion-List-March-22_tcm34-148288.pdf \(abnamroinvestmentsolutions.com\)](#)

2. INDICATEURS BIODIVERSITÉ

Nous disposons actuellement d'un indicateur relatif aux incidences négatives sur la Biodiversité (correspondant à l'indicateur n°7 de la table I des principales incidences négatives de SFDR); nous avons calculé et publié l'exposition des portefeuilles durables (Art.9) aux activités pouvant affecter de façon négative la Biodiversité et les zones sensibles dans les RTS-rapports périodiques des fonds concernés (disponible en ligne en annexes du rapport annuel).

Vous trouverez ci-dessous cet indicateur pour les fonds dont les encours sont > 500 millions € :

Tableau 8 - Fonds dont encours > 500 millions € - Indicateur d'incidence négative Biodiversité

Nom du fonds	Encours en €	Catégorie SFDR	Activités affectant négativement la biodiversité et les zones sensibles		
			% des encours du Fonds	Couverture applicable au fond%	% Benchmark
AAF Parnassus US ESG Equities	2.000.835.085	Art. 8	0,0%	100,0%	0,0%
AAF Blackrock Euro Government ESG Bonds	1.176.715.820	Art. 8	0,0%	100,0%	n/a
AAF Aristotle US Equities	991.749.275	Art. 6	0,0%	100,0%	0,0%
AA Candriam ESG Treasury	906.136.234	Art. 8	0,0%	74,4%	n/a
AAF FoM Flexible Bonds	893.093.350	Art. 8	0,5%	81,0%	0,3%
AAF ESG Profile 4 - Moderately Aggressive	842.091.677	Art. 8	0,0%	93,8%	0,2%
AAF Candriam Emerging Markets ESG Bonds	790.129.921	Art. 8	0,0%	88,0%	0,8%
AAF Edentree European Sustainable Equities	753.746.839	Art. 9	0,0%	100,0%	0,1%
AAF ESG Profile 3 - Moderately Defensive	661.679.250	Art. 8	0,0%	93,3%	0,1%
AAF BlueBay Euro Aggregate ESG Bonds	579.949.381	Art. 8	0,0%	95,1%	0,1%
AAF Candriam Global ESG High Yield Bonds	558.757.729	Art. 8	0,0%	91,2%	0,0%

Source : AAIS et ISS ; NB : il s'agit d'évaluer la part des investissements dans des entreprises détenues ayant des sites/opérations situés dans ou à proximité de zones sensibles du point de vue de la biodiversité, lorsque les activités de ces entreprises détenues ont un impact négatif sur la biodiversité

A ce jour, un seul portefeuille de cette liste présente un impact négatif (non mesuré à ce stade) sur la Biodiversité ; les investissements en question représentent 0,5% de l'actif du fonds.

3. EFFORTS FUTURS

L'un des défis majeurs concernant l'investissement dans des entreprises qui œuvrent pour entretenir, voire favoriser, la biodiversité réside dans le fait que les opportunités d'investissement dans ce domaine sont encore trop peu nombreuses. Nous pensons qu'à l'avenir, en raison de l'attention croissante portée à la biodiversité, les entreprises publieront davantage d'informations sur leurs activités et leurs politiques dans ce domaine (par exemple, l'une des principales incidences négatives obligatoires prévoit de traiter de l'impact d'une entreprise sur la biodiversité). Une plus grande attention portée à la biodiversité nous fournira un plus large éventail de données et d'informations nous permettant de prendre plus directement en compte la biodiversité dans notre politique d'investissement durable. Nous continuerons à explorer les données disponibles et joindrons nos efforts à ceux de notre société mère en ce domaine afin d'aboutir à une meilleure estimation de notre « empreinte Biodiversité ».



08

Informations sur les démarches de prise en compte des critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques

1. QUELS SONT LES RISQUES DE DURABILITÉ ?
2. CADRE DE GESTION DU RISQUE DE DURABILITÉ
3. NOTRE APPROCHE DES RISQUES CLIMATIQUES (BASÉE SUR CELLE DE ISS)
4. UNE APPROCHE MULTI-DIMENSIONNELLE BASÉE SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. QUELS SONT LES RISQUES DE DURABILITÉ ?

En termes réglementaires (tels que définis dans la Réglementation en matière de finance durable et référencés par les règlements UCITS, AIFM, MIFID2, CRR, IDD ou Solvency II), le risque de durabilité est défini comme un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait avoir un incidence négative importante sur la valeur des investissements créés et gérés par ABN AMRO Investment Solutions. En tant que société de gestion, nous prenons en compte ces facteurs de risque et nous efforçons de les intégrer pleinement dans notre cadre de gestion des risques d'investissement.

En particulier, ABN AMRO Investment Solutions considère deux principaux types de facteurs de risque liés au développement durable susceptibles d'affecter la valeur des investissements qu'elle gère :

- **Le risque de transition**, défini comme l'incidence financière sur les émetteurs d'investissements inclus dans les fonds gérés par ABN AMRO Investment Solutions, et sur leur alignement avec l'économie durable dite « zéro Carbone » ;
- **Le risque physique**, défini comme l'incidence financière sur les émetteurs d'investissements inclus dans les fonds gérés par ABN AMRO Investment Solutions, et sur la modification de leur profil de risque physique résultant des changements climatiques et autres changements environnementaux (inondations, submersion marine, incendies de forêt, déformation des sols, etc.).



En outre, ABN AMRO Investment Solutions a développé une offre de fonds ESG/durables (fonds relevant des articles 8 et 9 de SFDR, dont certains sont labellisés Label ISR ou Label Luxflag ESG) lesquels répondent à des cahiers des charges précis en matière de durabilité. À ce titre, ABN AMRO Investment Solutions étend sa définition des risques ESG à l'impact des investissements qu'elle crée et gère.

En effet, ABN AMRO Investment Solutions considère être de plus exposée à des risques de durabilité liés aux éventuelles incidences négatives sur l'environnement et la société en général (conformément au concept de double matérialité) des investissements qu'elle gère. C'est pourquoi nous mettons en place différentes politiques pour minimiser ces risques, ainsi que des processus visant à les signaler et les surveiller. Concrètement, cela implique de mesurer l'impact des investissements sur les :

- **Questions environnementales**, telles que le changement climatique, la perte de biodiversité, l'épuisement des ressources et la pollution, etc. ;
- **Questions sociales**, telles que les conditions de travail standard, le travail forcé et le travail des enfants, la traite des êtres humains, les droits des peuples indigènes, la vie privée, le bien-être des animaux, la santé publique, etc. ;
- **Questions de gouvernance**, telles que la gouvernance d'entreprise (rémunération, diversité), le comportement des entreprises (corruption, pots-de-vin), le code de conduite éthique, etc.

Dans l'ensemble, ABN AMRO considère la mise en œuvre de la gestion des risques liés au développement durable comme un élément clé de la gestion des risques de l'entreprise, afin d'atténuer toute incidence indésirable sur son modèle économique, sa réputation et la qualité du service qu'elle fournit à ses clients/investisseurs.

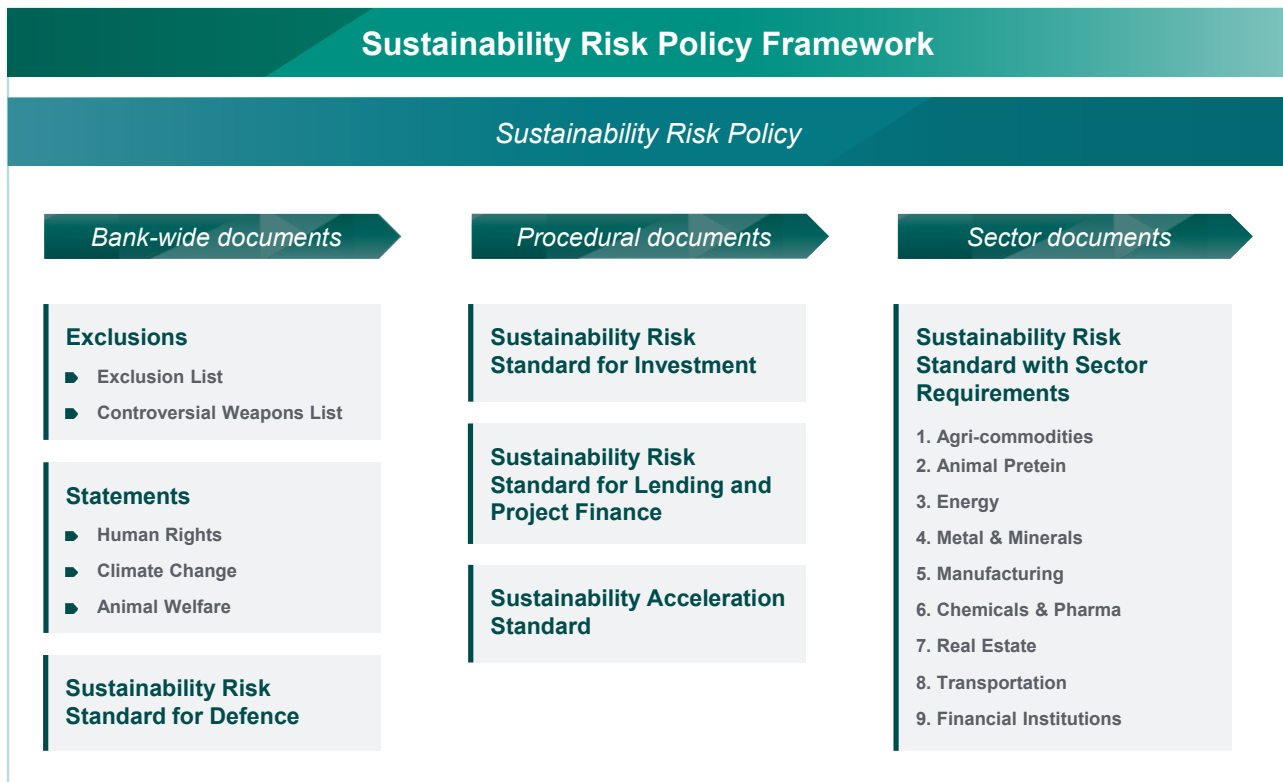
2. CADRE DE GESTION DU RISQUE DE DURABILITÉ

Une gestion adéquate des risques liés à la durabilité est un facteur de réussite essentiel pour permettre à ABN AMRO Investment Solutions de réaliser son ambition de devenir une société de gestion d'actifs européenne de premier plan en matière de durabilité dans les années à venir.

Politique d'ABN AMRO Investment Solutions en matière de risques de durabilité

ABN AMRO Investment Solutions est une filiale du groupe ABN AMRO, qui a défini un cadre pour sa politique de risque en matière de durabilité, comme indiqué ci-dessous. D'une manière générale, ABN AMRO Investment Solutions cherche à tirer parti du cadre et des capacités du groupe ABN AMRO en matière de finance durable pour alimenter ses propres processus décisionnels, et adapte les politiques du groupe ABN AMRO à son propre modèle économique, le tout dans le meilleur intérêt de ses clients.

Tableau 9 – Cadre de la politique de gestion des risques de durabilité



Source : ABN AMRO Bank N.V.

ABN AMRO Investment Solutions a formalisé et publié une politique d'investissement durable, une déclaration sur les exclusions, sur le climat et souhaite publier une déclaration sur les principales incidences négatives, pour décrire la manière dont elle intègre les considérations ESG dans les processus d'investissement des fonds qu'elle gère.

ABN AMRO Investments Solutions a défini des politiques et des déclarations afin d'établir des règles claires pour investir, et s'abstenir d'investir, dans des entreprises, des pays ou des activités présentant des éléments particulièrement sensibles du point de vue de la durabilité, comme le secteur de la défense.

Nous sommes également conscients que l'exclusion n'est pas toujours la bonne solution pour amorcer une transition et choisissons pour le moment principalement d'influencer les entreprises par le biais de notre politique de vote.

Tous les documents susmentionnés sont disponibles sur le site internet d'ABN AMRO Investment Solutions sous le bandeau « Informations relatives à la durabilité ».

Processus de gestion des risques de durabilité d'ABN AMRO Investment Solutions

Le cadre de gestion des risques définit des exigences pour les risques liés à la durabilité, comme pour tous les types de risques financiers, en tenant compte des problématiques ESG :

Tableau 10 : processus de gestion des risques de durabilité

<p>1. Identification</p>	<p>Quels facteurs de risque de durabilité peuvent avoir une incidence significative sur les valorisations des portefeuilles ?</p> <p>Quelles incidences significatives peuvent avoir les portefeuilles gérés par ABN AMRO Investment Solutions ?</p>
<p>2. Évaluation</p>	<p>Quelle est la meilleure source de données pour évaluer / qualifier le risque ?</p> <p>Comment les incidences financières peuvent-elles découler des données d'impact / de risque existantes ?</p>
<p>3. Réponse & atténuation</p>	<p>Le risque est-il conforme à la politique de gestion des risques de durabilité d'ABN AMRO Investment Solutions et à son appétit pour le risque ?</p> <p>Le risque est-il conforme à la politique / philosophie de durabilité du produit d'investissement ?</p> <p>Comment peut-on réduire le risque / l'incidence ?</p>
<p>4. Suivi & reporting des principaux risques liés à la durabilité</p>	<p>Quel est le risque global au niveau du portefeuille résultant d'expositions multiples ?</p> <p>Quelle est la performance ESG globale du portefeuille ?</p>

En termes de gouvernance :

- ▶ La responsabilité globale de la gestion des risques liés à la durabilité incombe au directoire d'ABN AMRO Investment Solutions ;
- ▶ Le comité mensuel d'investissement durable et responsable (SRIC), organisé par l'équipe ESG et qui réunit les membres du directoire et du comité exécutif d'ABN AMRO Investment Solutions, agit comme une instance de pilotage pour la mise en œuvre de la stratégie ESG de la société ;
- ▶ Les indicateurs de risque ESG pour les fonds gérés par ABN AMRO Investment Solutions font l'objet d'un rapport dans le cadre du rapport sur la gestion des risques de l'entreprise présenté au directoire et au comité exécutif tous les mois.

D'une manière générale, l'équipe ESG est mandatée pour aider la Direction à traiter les questions de durabilité avec les fonds gérés par ABN AMRO Investment Solutions, sur leur performance ESG en particulier. En ce qui concerne spécifiquement le cadre de risque de durabilité et le niveau global de gestion des risques de durabilité, ces sujets sont traités conjointement avec l'équipe des risques.

ABN AMRO Investment Solutions délègue la gestion d'une partie de ses fonds à d'autres sociétés de gestion (« Gestionnaires d'investissement externes »). Dans de tels cas, ABN AMRO Investment Solutions :

- Effectue un exercice de due diligence sur l'intégration des facteurs ESG par les Gestionnaires d'investissement externes dans leur processus d'investissement, au moment de l'initiation de la délégation, et sur une base périodique par la suite, en fonction des enjeux ;
- Établit des accords avec lesdites sociétés qui formalisent leurs obligations d'appliquer les politiques ESG d'ABN AMRO Investment Solutions , ainsi que les termes du prospectus ;
- Contrôle l'application par les Gestionnaires d'investissement externes de ces obligations.

ABN AMRO Investment Solutions scanne et analyse régulièrement ses portefeuilles pour déterminer leur exposition potentielle aux risques ESG et les titres qui ne répondent pas aux critères définis par les politiques. Tout écart repéré lors de ces scans fait l'objet d'une enquête avec le gérant de portefeuille, en interne ou avec le Gestionnaire d'investissement externe, pour être résolu.

Afin de respecter les bonnes pratiques de gouvernance, les départements de gestion des risques et de conformité d'ABN AMRO Investment Solutions assurent la supervision des activités ESG en tant que parties indépendantes de deuxième ligne de défense, l'équipe ESG étant positionnée comme première ligne de défense, et rendent compte de cette supervision au directoire et au conseil de surveillance.

3. NOTES ESG, MÉTHODOLOGIES ET PARAMÈTRES DE RISQUE CLIMATIQUE

Identification et mesure des risques – état et développements

– Suivi des notes ESG

Tout au long de 2022, ABN AMRO Investment Solutions a suivi et contrôlé le risque ESG porté par les investissements qu'elle gère au moyen :

- D'une note globale consistant en une moyenne pondérée de notations appliquées à l'ensemble des actifs du portefeuille couverts par le fournisseur de notation choisi par ABN AMRO Investment Solutions ;
- D'un indicateur de couverture des actifs du portefeuille, permettant de suivre la pertinence de la notation globale ;
- D'un indicateur avancé de tendance négative constitué par un indicateur dit « de controverse », c'est-à-dire reposant sur une évaluation de l'exposition des portefeuilles.

Dans le cadre de ces contrôles, ABN AMRO Investment Solutions a choisi de s'appuyer sur le fournisseur Sustainalytics qui fournissait une méthode permettant de couvrir une large part des facteurs de risque ESG identifiés, tant en termes (i) d'impact des investissements sur leur environnement et leurs parties prenantes, de (ii) risques de transition affectant les investissements et (iii) de risques physiques avec des données éprouvées. ABN AMRO Investment Solutions s'est par ailleurs appuyé sur des données ISS dans le cadre de certains travaux qualitatifs pour compléter ces analyses sur les aspects de suivi des émissions de gaz à effet de serre.

Ces contrôles ont permis de vérifier de façon récurrente qu'aucun fonds article 8 ou article 9 n'a eu une notation globale ESG moins favorable que celle de son indice de référence sur l'année 2022. A fin décembre 2022, parmi les 48 fonds art. 8 ou art. 9, 35 avaient même une note globale dans le premier quintile des notes (0 à 20), suivant la méthodologie Sustainalytics, les autres fonds (principalement orientés vers les marchés émergents) ayant des notes dans le 2e quintile.

De façon cohérente avec leur politique d'investissement qui ne prend pas en compte les dimensions E, S ou G, les fonds articles 6 ont pu montrer des notations inférieures à leur benchmark ; à fin décembre 2022, 12 fonds (10% des actifs gérés par ABN AMRO Investment Solutions) étaient dans ce cas. Les portefeuilles présentant les scores de risques ESG les plus élevés sont les fonds investissant dans les marchés émergents ; en effet, ce sont dans des zones géographiques que se concentre une grande partie des activités d'extraction polluantes des matières premières et où les standards d'exploitation sont les moins élevés (notamment en matière de traitement des eaux, de recyclage, de respect des droits humains).

La couverture globale des actifs d'ABN AMRO Investment Solutions s'établit à 70%, plus de la moitié des 30% restant étant constituée par des obligations souveraines, des titres de créances négociables sur le marché monétaire (non notés) et de fonds externes. Ci-dessous, nos tableaux d'analyse (extraction partielle) sur la base des encours à fin décembre 2022 :

Tableau 11 – Scores par type d'actifs

Type d'actif	Encours € millions*	ESG Risk Score	Couverture ESG%	Niveau ESG Risk
Actions	8 691	19,6	99%	Bas
Obligations	7 330	19,8	51%	Bas
Depôts	876	18,6	30%	Bas
Dérivés (futures et swaps)	388			
Fonds d'investissement externes	1 091			
Prêts	1			
Total/moyenne pondérée	18 378	19,6	70%	Bas

* Hors liquidités (soit 521 € millions représentant 2,8% de l'actif net) ;
Source : AAIS et Sustainalytics

Tableau 12 – Scores ESG et intensité Carbone (scope 1 et 2) par secteur

Secteur	Encours € millions*	ESG Risk Score	Couverture ESG%	Niveau ESG Risk	Intensité Carbone ** CO2 t eq./ mln USD	Taux de Couverture Intensité Carbon%
Communication : services	655	20,0	99%	Medium	34	99%
Communication : biens de consommation	914	17,3	98%	Low	50	97%
Communication : fournitures	793	23,6	97%	Medium	62	98%
Energies	227	33,3	99%	High	524	99%
Financières	2 411	20,7	99%	Medium	5	99%
Santé	1 296	20,7	98%	Medium	23	100%
Industriels	1 219	20,2	100%	Medium	143	99%
Technologies de l'information	1 589	15,5	99%	Low	40	99%
Materiel	741	22,6	100%	Medium	595	100%
Immobilier	275	11,9	98%	Low	85	97%
Services à la collectivité	344	23,1	96%	Medium	789	96%
Divers (dont Fonds et Etats)	7 526	18,0	30%	Low	226	24%

* Hors liquidités (soit 521 € millions représentant 2,8% de l'actif net)

** Source : ABN AMRO Investment Solutions et Sustainalytics

Tableau 13 – Scores des fonds dont encours > 500 millions €

Nom du fonds	Encours €	Categorie SFDR	Couverture ESG%	ESG Risk Score	Niveau ESG Risk
AAF Parnassus US ESG Equities	2.000.835.085	Art. 8	99%	18,2	Low
AAF Blackrock Euro Government ESG Bonds	1.176.715.820	Art. 8	25%	14,0	Low
AAF Aristotle US Equities	991.749.275	Art. 6	98%	23,0	Medium
AA Candriam ESG Treasury	906.136.234	Art. 8	78%	20,1	Medium
AAF FoM Flexible Bonds	893.093.350	Art. 8	40%	28,6	Medium
AAF ESG Profile 4 - Moderately Aggressive	842.091.677	Art. 8	69%	19,2	Low
AAF Candriam Emerging Markets ESG Bonds	790.129.921	Art. 8	48%	27,5	Medium
AAF Edentree European Sustainable Equities	753.746.839	Art. 9	97%	18,6	Low
AAF ESG Profile 3 - Moderately Defensive	661.679.250	Art. 8	56%	18,8	Low
AAF BlueBay Euro Aggregate ESG Bonds	579.949.381	Art. 8	20%	16,0	Low
AAF Candriam Global ESG High Yield Bonds	558.757.729	Art. 8	44%	21,9	Medium
Total	10.154.884.561				

Source : AAIS et Sustainalytics

Dans le cadre du développement de son dispositif de gestion des risques ESG, ABN AMRO Investment Solutions a fait porter ses efforts de développement de l'identification, de la mesure et du contrôle des risques ESG sur les actions suivantes :

- Industrialisation de la plateforme opérationnelle de contrôle, socle d'un dispositif permettant le traitement à l'échelle de l'ensemble des portefeuilles sur une variété plus large d'indicateurs ;
- Renforcement des contrôles sur les aspects ESG des processus d'investissements suite à la mise en place des RTS SFDR, achevée vers la fin 2022, qui a conduit à détailler les aspects ESG des politiques d'investissements d'ABN AMRO Investment Solutions, afin de réduire les risques liés au respect des engagements et politiques d'investissement des fonds ;
- Veille marché active et expérimentations sur les solutions permettant d'affiner les mesures d'impacts et la détermination des impacts financiers des facteurs de risques ESG sur les portefeuilles, dans un contexte de maturation progressive du marché des fournisseurs de données.

S'agissant de l'industrialisation de sa plateforme opérationnelle de contrôle, ABN AMRO Investment Solutions a migré sa plateforme opérationnelle vers la solution ALADDIN permettant de disposer d'une plateforme à l'état de l'art pour la gestion et les opérations. L'adjonction d'une solution de Data Management, lancée en 2022 et dont la montée en charge se poursuit sur 2023 fournit un environnement de contrôle de niveau industriel en mesure de s'appuyer sur l'ensemble des données de l'entreprise.

Cet environnement est notamment mis à profit pour initier l'industrialisation de la réalisation des contrôles sur le respect des aspects ESG des politiques d'investissement des fonds gérés par ABN AMRO Investment Solutions, dont la mise en œuvre s'étendra sur 2023.



Méthodologies Sustainalytics et ISS

Dans le contexte du changement climatique, les risques de transition sont le reflet du coût et des risques inhérents à l'ampleur des changements de stratégies, de pratiques ou d'investissements requis alors que la Société et les entreprises s'efforcent de réduire leur dépendance au carbone, leur incidence sur le climat, et de se conformer aux normes environnementales, sociales et de gouvernance que nous nous attendons à voir émerger au fil de la transition durable de l'économie. Nous mettons ici l'accent sur les risques de transition – au sens général et donc embarquant les dimensions E,S et G - vers une économie plus durable liés à nos portefeuilles⁵⁴.

ABN AMRO Investment Solutions a choisi de s'appuyer sur Sustainalytics et ISS pour évaluer, suivre et surveiller l'exposition de ses portefeuilles au risque de transition, sur la base :

- Des scores de risque ESG globaux ;
- Des scores de controverse (intégrés dans score de risque ESG) ;
- De l'intensité carbone.

– Scores globaux de risque ESG (Sustainalytics)

ABN AMRO Investment Solutions utilise le rating de risque ESG de Sustainalytics pour effectuer une analyse de portefeuille position par position, complétée par des analyses approfondies qui s'appuient sur d'autres sources d'information⁵⁵ si nécessaire.

Pour l'investissement dans des entreprises (investissement dans des « titres d'entreprises »), l'approche du risque ESG distingue les risques ESG gérables (risque géré et lacunes en matière de gestion) des risques ESG non gérables. Le rating du risque ESG est composé des risques ESG non gérés qui ont été identifiés comme des lacunes (lacunes en matière de gestion par rapport aux normes de la catégorie) et/ou comme des risques non gérables (en raison, par exemple, de la couverture des questions environnementales, sociales, des droits humains, de la lutte contre la corruption). Cette décomposition des risques rend le rating final plus réaliste et plus significatif du point de vue de la matérialité ESG (notamment par sa dimension prospective).

Pour les investissements offrant une exposition aux titres souverains (investissements dans des « titres d'État »), le rating du risque pays mesure le risque pour la prospérité et le développement économique à long terme d'un pays en évaluant sa richesse nationale et sa capacité à utiliser et à gérer cette richesse de manière efficace et durable.

54. Les risques politiques, juridiques et de réputation (« greenwashing ») ne sont pas directement couverts ici

55. Nos Gestionnaire d'investissement externe peuvent utiliser d'autres fournisseurs. Lors du suivi du portefeuille, si les résultats sont divergents, une discussion peut être initiée entre AAIS, le gérant, l'entreprise et les fournisseurs afin de parvenir soit à une approbation définitive (consensus), une mesure d'engagement ou un désinvestissement.



Le rating mesure la richesse nationale composée du capital naturel et produit, du capital humain et du capital institutionnel, ainsi que la capacité d'un pays à utiliser et à gérer ces capitaux de manière efficace et durable, déterminée par ses performances ESG, ses tendances ESG et ses événements ESG. Le score cumulé comprend un score de richesse et un score de facteurs de risque ESG correspondant à ces deux composantes.

En termes d'échelle, les ratings s'échelonnent de 0 à 100 et distinguent cinq niveaux de risque : négligeable (<10), faible (entre 10 et 20), moyen (entre 20 et 30), élevé (entre 30 et 40) et sévère (>40). Il est à noter que plus le rating de risque ESG est bas, plus le niveau de risque ESG est faible et plus l'émetteur sera en mesure de gérer les questions de durabilité à l'avenir (et donc, plus l'incidence attendue des risques de durabilité sur la valorisation de l'entreprise sera faible).

La couverture des risques ESG des actifs d'ABN AMRO Investment Solutions augmente année après année pour atteindre des niveaux très satisfaisants à ce jour (voir les tableaux ci-après). Sustainalytics a développé des outils de reporting sur la plateforme dédiée et a renforcé ses équipes d'analystes afin de relever le défi de la collecte des nouvelles données requises par la réglementation SFDR (indicateurs d'incidence négative, Taxonomie etc.)

– Scores de controverse (Sustainalytics)

Les ratings ESG sont complétés par un score de controverse. Une controverse est liée à un événement qui entraîne une perception négative de l'entreprise, reflétant généralement son implication dans des évolutions sensibles d'un point de vue ESG. Les controverses jouent un rôle important dans le rating du risque ESG, le rendant plus réactif aux nouvelles informations. Les controverses sont également évaluées par des thèmes pertinents sur une échelle d'intensité allant de 0 (aucune) à 5 (sévère), et se classe en deux catégories :

- **Événement d'entreprise** : les événements spécifiques, affectant les émetteurs, sont perçus comme sérieux lorsqu'ils atteignent le niveau 4 et graves lorsqu'ils atteignent le niveau 5 (sur une échelle de 0 à 5).

- **Événement pays** : la recherche sur les événements pays a pour but d'informer les investisseurs sur les actions en cours dans les pays qui peuvent affecter la prospérité et le développement économique d'un pays et sa capacité à gérer sa richesse de manière efficace et durable. Il s'agit d'actes tels que des guerres, des troubles civils ou des phénomènes météorologiques extrêmes. Les événements peuvent également inclure des modèles d'événements tels qu'un crime violent à grande échelle. Il n'existe pas de calcul pour le score de controverse d'un pays.

De manière générale, ABN AMRO Investment Solutions vise à éviter l'apparition de controverses graves dans les portefeuilles qu'elle gère afin d'éviter toute incidence financière négative résultant de la concrétisation des risques ESG, et définit, applique et contrôle les exclusions en place pour protéger les portefeuilles de tels risques.

– Émissions carbone (Sustainalytics et ISS)

ABN AMRO Investment Solutions contrôle l'intensité des émissions carbone des portefeuilles qu'elle gère en calculant les émissions carbone des investissements qui la composent. La mesure des émissions de tout autre type de gaz à effet de serre est convertie en CO₂, réparti selon les 3 catégories d'émission (« scope ») définies par protocole sur les émissions carbone :



- **Scope 1** concerne les émissions directes liées à la combustion d'énergies fossiles, tels que le gaz, le pétrole, le charbon, etc. dans les processus détenus et exploités par les émetteurs ;
- **Scope 2** couvre les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie (électricité, chaleur ou vapeur) nécessaire à la fabrication d'un produit ;
- **Scope 3** concerne les autres émissions indirectes, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour fabriquer un produit ou les émissions liées au transport des employés et des clients qui achètent le produit.

Pour les émissions directes de gaz à effet de serre, ABN AMRO Investment Solutions allie l'utilisation des données sur le carbone de Sustainalytics (également disponibles via Morningstar : risque carbone, attribut « bas carbone ») et d'ISS (scénario climatique). Les données relatives aux émissions proviennent des rapports publiés par les entreprises (les données déclarées, qui sont utilisées de préférence) ou sont calculées sur la base de moyennes sectorielles et historiques (données estimées). Certaines divergences peuvent apparaître entre les deux fournisseurs en ce qui concerne les données (date de report, champs d'application et

couverture) mais nous avons observé que celles-ci tendent à se réduire et que la qualité des données s'améliore notamment sur les scope 1 et 2. Les émissions de scope 3 ne font pas consensus car les entreprises elle-même ont du mal à les évaluer.

4. NOTRE APPROCHE DES RISQUES CLIMATIQUES (BASÉE SUR CELLE DE ISS)

La solution « ISS Climate » nous permet d'évaluer et surveiller les risques climatiques. Cet outil possède des capacités d'analyse de scénarios permettant d'intégrer différents futurs possibles en examinant des résultats potentiels alternatifs le tout, basés sur des études scientifiques. Les investisseurs peuvent ainsi utiliser l'analyse de scénarios pour évaluer les risques et identifier les opportunités dans une série d'états futurs plausibles.

La solution « ISS Climate » est une solution de modélisation offrant différents angles d'analyse pour les portefeuilles (en termes de perspectives et d'approches), permettant :

- D'évaluer les risques de transition (une partie de ces risques de transition) et les risques physiques de nos portefeuilles liés au changement climatique ;
- De mieux comprendre l'alignement de nos portefeuilles avec, ou contribuant à, l'objectif d'un réchauffement inférieur à 1,5°C, et ce, afin de suivre puis de surveiller nos risques climatiques globaux ;
- De monétiser ces risques par une approche Value at Risk (VaR).



– Analyse des risques liés à transition climatique vers un modèle économique bas carbone

Nous utilisons les analyses produites par ISS ; elles comportent plusieurs volets :

► Étude sur l'Alignement du portefeuille

ISS produit une analyse de l'alignement du portefeuille en terme d'émissions carbone basés sur les allocations de référence de l'Agence Internationale de l'Énergie (IEA)⁵⁶ pour les 3 scénarios suivants : 1. Sustainable Development Scenario – SDS (maintenir une augmentation de la température en-dessous des +2°C., garantir un accès universel à l'énergie et réduire de façon substantielle la pollution de l'air) 2. Announced Pledges Scenario - APS (le but de ce scénario est de montrer dans quelle mesure les ambitions et objectifs annoncés sont en ligne avec l'objectif zéro émissions nettes en 2050) et 3. Stated Policies Scenario – STEPS (Ce scénario reflète toutes les politiques et ambitions qui ont été légiférées ou annoncées par les différents gouvernements au sujet du climat à travers le monde ; il constitue ainsi « le scénario de base »).

ISS produit une évaluation de la trajectoire d'alignement de chacun des émetteurs du portefeuille (basés sur les Science Based Target – SBT) avec une classification en 5 niveaux : 1. Pas d'objectif ; 2. Objectif non-ambitieux ; 3. Objectif ambitieux ; 4. Engagement SBT et 5. Approuvé SBT.

ISS produit une analyse des budgets SDS du portefeuille par rapport à son benchmark et par secteurs majeurs sur : l'année d'observation, 2030 et 2050.

► Étude des objectifs Net Zero

L'objectif de cette analyse est d'évaluer à quel point le portefeuille est prêt pour une transition Net Zéro 2050 ; l'étude porte sur la part du portefeuille investie dans des entreprises: i) qui ont en place des objectifs d'émissions carbone solides et vérifiés, ii) déjà alignées avec l'objectif Net Zero iii) qui ambitionnent d'étendre l'exploitation des énergies fossiles iv) qui auraient des réserves potentielles de CO2.

► CCR du portefeuille

La transition génère des risques mais aussi des opportunités identifiées comme les revenus d'activités vertes. ISS a élaboré le Portfolio Carbon Risk Rating dont l'objectif est de fournir une analyse critique sur la façon dont les émetteurs du portefeuille sont préparés ou pas à la transition vers une économie bas carbone. ISS classe ainsi chaque émetteur sur une échelle de 0 à 100. Le portefeuille et son benchmark seront distribués de la façon suivante : 1. Non couvert par ISS 2. Les retardataires 3. Dans la moyenne 4. Au-dessus de la moyenne 5. Les leaders

56. Pour en savoir plus: [Achieving net-zero emissions by 2050 – World Energy Outlook 2020 – Analysis - IEA](#)

► Génération des rapports d'analyse

A ce jour, ABN AMRO Investment Solutions n'exploite pas l'entièreté des données et résultats. Cependant, les rapports complet d'analyse sont générés et certains indicateurs clés sont relevés.

Vous trouverez ci-dessous, un tableau synthétique reprenant des indicateurs climat que nous considérons comme les plus pertinents pour les fonds dont les encours étaient > 500 millions € à fin décembre 2022 :

Tableau 14 - Fonds dont encours > 500 € millions - indicateurs climat

Nom du fonds	Encours en €	Catégorie SFDR	Intensité Carbone*	Intensité Carbone Benchmark*	Date jusqu'à laquelle le portefeuille reste compatible avec le scénario +1,5°C	Augmentation de la température du portefeuille en 2050*	Scope du rapport (en% des encours)
AAF Parnassus US ESG Equities	2 000 835 085	Art. 8	112,64	155,27	2 050	1,5°C	98%
AAF Blackrock Euro Government ESG Bonds	1 176 715 820	Art. 8	2,80	2,80	2 050	1,5°C	4%
AAF Aristotle US Equities	991 749 275	Art. 6	174,53	157,25	2 024	2,8°C	98%
AA Candriam ESG Treasury	906 136 234	Art. 8	72,75	nd	2 022	4°C	85%
AAF FoM Flexible Bonds	893 093 350	Art. 8	613,49	500,77	2 022	3,1°C	43%
AAF ESG Profile 4 - Moderately Aggressive	842 091 677	Art. 8	101,66	188,98	2 032	2,4°C	67%
AAF Candriam Emerging Markets ESG Bonds	790 129 921	Art. 8	373,68	761,32	2 022	3,1°C	40%
AAF Edentree European Sustainable Equities	753 746 839	Art. 9	124,16	132,36	2 049	1,6°C	99%
AAF ESG Profile 3 - Moderately Defensive	661 679 250	Art. 8	109,83	191,03	2 033	2,3°C	49%
AAF BlueBay Euro Aggregate ESG Bonds	579 949 381	Art. 8	172,47	95,89	2 044	1,6°C	11%
AAF Candriam Global ESG High Yield Bonds	558 757 729	Art. 8	220,82	345,83	2 022	3,2°C	78%
Total	10 154 884 561						

* l'intensité Carbone couvre le scope 1 et 2; elle est basée sur les revenus de l'entreprise. Les calculs sont effectués par ISS sur la base des positions renseignées par AAIS

L'analyse de ces résultats doit être faite avec précaution car certains scopes sont trop bas pour pouvoir en tirer des conclusions.

A ce stade, ABN AMRO Investment Solutions n'a pas fixé d'objectifs climat d'alignement sauf pour certaines stratégies durables (art.9) ; Nous sommes en phase d'observation. Néanmoins, ABN AMRO Investment Solutions travaille à l'agrégation des ces données afin d'avoir une vue d'ensemble sur tous ses portefeuilles, ce qui nécessite d'automatiser l'intégration de milliers de lignes dans ses systèmes.

– L'approche des risques physique liés au changement climatique selon ISS

► Approche globale

D'après la Banque centrale européenne⁵⁷ « les risques physiques, lorsqu'ils se concrétisent, peuvent considérablement atténuer la valeur des garanties et des actifs. À mesure que le changement climatique progresse, le risque de pertes de valeur brutales dans les zones géographiques sensibles au risque climatique augmente. Cela peut entraîner l'atténuation de la valeur des garanties et des actifs pour un grand nombre d'institutions financières ».

L'exposition aux risques physiques est multiple et se traduit par une stabilité financière défaillante pour les émetteurs, qu'il s'agisse de pertes de valeur brutales ou plus continues, dues par exemple à des pertes de productivité causées par l'altération de facteurs environnementaux tels que l'augmentation de la température moyenne (par la modification du régime des pluies, les inondations, la diminution du rendement des cultures, la submersion marine, la déformation des sols, les incendies de forêt, etc.).

Pour permettre aux investisseurs d'évaluer leur exposition individuelle aux risques physiques par le biais de leurs investissements, ISS ESG réalise une évaluation de ces risques qui fournit aux investisseurs une perspective du risque cumulé du portefeuille. L'évaluation du risque physique d'ISS est basée sur les deux principales composantes influençant l'exposition au risque d'une entreprise, à savoir son profil d'exposition géographique et son profil de risque sectoriel. Le profil d'exposition au risque géographique d'un émetteur est issu de la répartition géographique de l'entreprise (risque opérationnel) et de l'exposition au risque physique des pays dans lesquels l'entreprise exerce son activité (risque de marché).

Le profil d'exposition aux risques sectoriels d'un émetteur est basé sur une analyse de la documentation existante et donne une indication, en fonction de l'activité du secteur, sur son exposition globale aux risques physiques, en faisant la distinction entre risques



chroniques et aigus. L'analyse couvre l'exposition aux risques des actifs physiques que l'entreprise possède et exploite (usines et autres types d'actifs réels, par exemple). Les considérations relatives à la chaîne d'approvisionnement sont exclues de cette évaluation.

► Évaluations

ISS fournit différents rapports en identifiant les investissements à risque du portefeuille et de son Benchmark (en% des encours) ainsi que les émetteurs dont les stratégies de gestion de ces risques semblent tenables. ISS attribue aussi un score de risque physique (de 0 à 100) et la ventilation du portefeuille en « risque élevé » versus « risque faible ».

57. https://www.ecb.europa.eu/pub/financial-stability/fsr/special/html/ecb.fsrart201905_1~47cf778cc1.en.html#toc1

ISS établit aussi une carte géographique détaillée de l'exposition du portefeuille aux risques physiques avec un projection en 2050 ainsi que l'exposition du portefeuille aux différents risques physiques répertoriés ci-dessus (Cyclones tropicaux, submersion des zones côtières, crues des fleuves et rivières, feux de forêts, sécheresse et températures extrêmes).

A ce stade, ABN AMRO Investment Solutions n'exploite pas encore ces données détaillées mais explore la PVaR, résultante de l'agrégation des risques climatiques physiques pour un portefeuille donné (voir ci-après).

– Monétisation des risques climat : VaR climat

En termes de veille marché, sur l'aspect climatique, ABN AMRO Investment Solutions a notamment identifié les métriques suivantes comme des candidates pour permettre un suivi des impacts financiers potentiels sur les portefeuilles :

- **La Climate Transition VaR (TVaR)** est le coût pour se conformer au scénario NZE2050 tel que défini par l'IAE c'est à dire le chemin critique pour atteindre une émission nette zéro carbone à l'horizon 2050 tout en restant compatible avec une hausse des températures limitée à 1,5°C. la TVaR permet d'évaluer la somme des coûts de transformation et des coûts d'opportunités auxquels les émetteurs doivent faire face pour s'inscrire dans ce scénario. Une TVaR négative peut cependant être observée pour les entreprises qui connaîtraient des impacts financiers positifs, en saisissant des opportunités dans ce scénario de transition. Les entités dont la TVaR est positive devraient subir des pertes et, dans certains cas extrêmes, faire faillite si leur modèle d'affaire ne semble pas de nature à rendre possible cette transition.
- **La Climate Physical VaR (PVaR)** est l'incidence négative subie par le portefeuille du fait du changement climatique dans un scénario de hausse des températures de 2°C. Même limitée à 2°C, l'augmentation des températures modifierait le système climatique, avec une déformation des profils de risques des émetteurs du fait de phénomènes tels les inondations, les sécheresses ou les tempêtes (fréquence, impact). Cette analyse veut évaluer les risques climatiques ayant le plus d'impact financier et la manière dont ces facteurs de risque peuvent affecter la valeur du portefeuille.

ABN AMRO Investment Solutions explore activement ces métriques et les possibilités offertes par l'outil ISS Climate.

Sur les 11 portefeuilles sur lesquels ces métriques sont générées (fonds avec actifs au-dessus de 500 millions €), les résultats à fin décembre 2022 montrent les impacts suivants :

Tableau 15 - Fonds dont encours > 500 € millions - TVaR et PVaR

Nom du fonds	Encours en €	Categorie SFDR	TVaR (%)	PVaR (%)	Scope du rapport VaR (en% des encours)
AAF Parnassus US ESG Equities	2 000 835 085	Art. 8	1,5%	0,3%	98%
AAF Blackrock Euro Government ESG Bonds	1 176 715 820	Art. 8	0,0%	0,0%	4%
AAF Aristotle US Equities	991 749 275	Art. 6	6,3%	0,4%	98%
AA Candriam ESG Treasury	906 136 234	Art. 8	1,0%	0,5%	85%
AAF FoM Flexible Bonds	893 093 350	Art. 8	10,4%	1,3%	43%
AAF ESG Profile 4 - Moderately Aggressive	842 091 677	Art. 8	2,3%	0,6%	67%
AAF Candriam Emerging Markets ESG Bonds	790 129 921	Art. 8	9,1%	1,6%	40%
AAF Edentree European Sustainable Equities	753 746 839	Art. 9	9,5%	0,9%	99%
AAF ESG Profile 3 - Moderately Defensive	661 679 250	Art. 8	1,7%	0,4%	49%
AAF BlueBay Euro Aggregate ESG Bonds	579 949 381	Art. 8	0,1%	0,0%	11%
AAF Candriam Global ESG High Yield Bonds	558 757 729	Art. 8	7,7%	0,8%	78%
Total	10 154 884 561				

Source : AAIS et ISS

ABN AMRO Investment Solutions a pour le moment initié un étalonnage de ces nouvelles métriques pour en permettre une meilleure compréhension et maîtrise, préalable indispensable à les déployer dans le cadre de contrôles, et à définir, le cas échéant, des budgets de risques. Cela se traduit par des analyses des contributions aux TVaR et PVaR, ainsi que la construction d'un historique des évolutions de façon à pouvoir rendre actionnables ces mesures.

Sur les autres aspects (biodiversité et pilier « S »), ABN AMRO Investment Solutions poursuit sa veille du marché pour identifier les métriques les plus pertinentes. Sur l'aspect biodiversité notamment, ces efforts sont conduits en collaboration avec les équipes de ABN AMRO Bank N.V., dans le cadre de la définition de la politique Groupe sur le sujet.

5. UNE APPROCHE MULTI-DIMENSIONNELLE BASÉE SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)⁵⁸ sont souvent utilisés pour suivre la performance ESG. Les objectifs et les indicateurs clés de performance sous-jacents ont été détaillés au sein de différents groupes de travail de place et notamment par le Global Investment Impact Network (GIIN) via IRIS+ (catalogue de métriques)⁵⁹.

ABN AMRO Investment Solutions utilise l'outil développé par ISS pour évaluer dans quelle mesure les fonds d'investissement qu'elle gère ont un impact (positif et négatif) sur les ODD. Elle s'assure ensuite que ces investissements ne nuisent pas de manière significative à d'autres objectifs durables (principe « DNSH » : pas de préjudice significatif)⁶⁰ que ceux poursuivis par le portefeuille. L'outil « SDG Solutions Assessment », développé par ISS, mesure les incidences ESG positives et négatives des produits et services offerts par les entreprises. Il suit une approche thématique basée sur 15 objectifs de durabilité distincts, en utilisant les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies comme cadre de référence. L'objectif de l'outil est d'évaluer dans quelle mesure les entreprises exploitent les opportunités existantes et émergentes pour contribuer à la réalisation des objectifs de durabilité mondiaux en proposant des produits et services (innovants) ayant une incidence positive dans la vie réelle.

L'outil applique une classification interne des produits et services en cinq catégories – en fonction de leur impact direct sur la réalisation des différents objectifs de durabilité : contribution significative, contribution limitée, aucune incidence (nette), obstruction limitée et obstruction significative.

À ce jour, ABN AMRO Investment Solutions fournit à ses investisseurs un rapport d'impact sur les ODD pour certains produits d'investissement relevant de l'article 9 (à dessein). ABN AMRO Investment Solutions explore les possibilités de l'outil pour évaluer si une exploitation systématique plus étendue peut être envisagée permettant une lecture plus globale des risques.

58. Objectifs de développement durable (un.org)

59. IRIS Catalogue of Metrics | IRIS+ System (thegiin.org)

60. Le principe DNSH évoqué plus haut vise à informer les investisseurs finaux sur la manière dont leur investissement ne nuit pas de manière significative aux autres objectifs environnementaux et sociaux. Le principe DNSH est un principe fondamental du règlement SFDR et de la réglementation sur la taxonomie, mais il possède un sens légèrement plus large dans le cadre du SFDR.

09

Démarche d'amélioration et mesures correctives

1. COMMENT AMÉLIORER L'ÉVALUATION DU RISQUE DE DURABILITÉ
2. NOS AMBITIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

1. COMMENT AMÉLIORER L'ÉVALUATION DU RISQUE DE DURABILITÉ

En l'état actuel des choses, avec un marché des données ESG en pleine expansion, avec des normes et des pratiques qui émergent et évoluent rapidement, ABN AMRO Investment Solutions a choisi d'adopter une approche itérative pour développer son cadre de gestion du risque de durabilité, en expérimentant et en mettant en œuvre son cadre de contrôle du risque sur la base des solutions existantes, tout en maintenant une veille active pour détecter toute nouvelle tendance ou solution qui émergerait. Sur cette base, ABN AMRO Investment Solutions se concentre sur :

- L'identification, et l'analyse des facteurs de risque ESG ayant une incidence potentielle sur la valorisation et les risques des portefeuilles, avant de développer à terme la capacité d'évaluer ces incidences financières ;
- L'affinement et la robustesse qui passe par l'élargissement des sources d'information des indicateurs ESG d'évaluation des incidences que nous contrôlons, de façon à améliorer leur fiabilité.

Parmi les nouveaux indicateurs en cours d'intégration dans le suivi des risques de durabilité, ABN AMRO Investment Solutions donne la priorité aux indicateurs suivants, qui devraient être mis en œuvre d'ici 2024 :



- **Principal Adverse Impact** : comme mentionné ci-dessus, ces indicateurs, requis par le règlement SFDR et décrits par la déclaration et les politiques d'ABN AMRO Investment Solutions, doivent refléter l'incidence négative que les investissements peuvent avoir sur l'environnement et la société. Quant aux risques de durabilité, nous continuons à collecter les données et à les regrouper dans le cadre des travaux en cours sur l'établissement de rapports au niveau des fonds, et à les intégrer dans le suivi des portefeuilles. Nous explorons aussi de nouveaux points de données avec d'autres fournisseurs.
- **Alignement sur la taxonomie de l'UE** : ces indicateurs reflètent l'exposition des fonds aux secteurs susceptibles de soutenir efficacement la transition durable de l'économie européenne.
- **Indicateurs liés au risque de perte de la biodiversité** : étudier quels indicateurs spécifiques pourraient s'avérer pertinents.

En parallèle, dans une optique de redimensionnement et de fiabilisation de ses processus de gestion du risque de durabilité, ABN AMRO Investment Solutions industrialise le fonctionnement de ses contrôles dans le cadre i) de la mise en œuvre de sa nouvelle plateforme opérationnelle et ii) de l'intégration de plus en plus systématique et automatisée des données de ses portefeuilles dans des solutions tierces (ISS par exemple), avec un déploiement progressif des contrôles industrialisés initié en 2022. Par la suite, en lien avec l'émergence des modèles et des pratiques de marché, ABN AMRO Investment Solutions envisage de faire évoluer ses modèles vers un niveau de détail plus important et une orientation plus financière.



2. NOS AMBITIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

En plus de l'amélioration du suivi des risques de durabilité, afin d'accompagner nos ambitions en matière de durabilité, nous maintenons et poursuivons les objectifs que nous avons fixé dans le rapport précédent, à savoir :

- **À court terme (2023/2024)** : de mettre à jour régulièrement notre politique d'investissement durable (et autre documents relatifs) pour mieux refléter les attentes de nos parties prenantes et les développements réglementaires, de mieux formaliser les enjeux ESG dans notre politique de rémunération, de renforcer l'équipe ESG en termes de compétences, de ressources humaines et techniques, de finaliser notre feuille de route vers la neutralité carbone, de personnaliser et mettre en œuvre une politique RSE dédiée, d'industrialiser la production de nos rapports ESG, de donner accès à nos clients à toutes nos statistiques de vote en ligne, de renforcer la compréhension des sujets liés à la durabilité (par exemple liés au changement climatique et à la préservation de la biodiversité) et continuer à développer les compétences d'ABN AMRO Investment Solutions en ce domaine.

Ce que nous avons réalisé : la formalisation des objectifs ESG et/ou durables de chacun de nos fonds avec les indicateurs quantitatifs et qualitatifs associés (dans les annexes RTS des fonds), la mise à jour de notre politique d'exclusion et publication sous un format plus pédagogique, initier la réflexion sur l'ajout d'indicateurs de performance ESG dans la politique de rémunération, la finalisation des travaux préparatoires sur notre politique RSE, la mise en place de groupes de travail dédiés à l'implémentation des données ESG dans les

nouveaux systèmes internes, le déploiement de formations dédiées internes sur les rapports SFDR, l'implémentation de VDS (outil de statistiques de vote en ligne) et, enfin, nous avons renforcé les compétences de l'équipe ESG avec l'arrivée de 2 nouveaux profils (avec des expertises complémentaires).

Ce que nous devons finaliser : notre politique RSE et son plan d'implémentation, l'implémentation de nouveaux contrôles ESG, la politique climat (qui devrait aboutir à un engagement formel auprès de NZAM).

- **À moyen terme (2024/2025)** : de fluidifier les échanges d'information directement avec nos Gestionnaires d'investissement externes sur les questions ESG afin d'obtenir des réactions rapides et rendre plus efficaces nos échanges sur la veille des sujets ESG, mettre à la disposition de nos client des rapports ESG pédagogiques, d'inclure l'objectif climatique dans notre politique de vote (« Say on Climate »), d'être davantage proactif en se coalisant avec d'autres actionnaires pour déposer des résolutions conjointes en AG, de lancer des fonds climat, d'adopter des indices de référence ESG/climat (si cela s'avère pertinent pour certaines stratégies), de développer et mieux articuler nos politiques de vote et d'engagement afin de démultiplier notre impact sur les entreprises

Ce que nous avons déjà réalisé : Nous avons formalisé des objectifs climat pour certains fonds durables de notre gamme, et nous avons lancé une étude sur les benchmarks ESG (études des possibles et des VaR associées).

